



PROXIMITÉ DU SERVICE

Sangmelima a sa "Maison des Retraités" !

Le nouveau joyau architectural situé au quartier Mepho abrite désormais les locaux du centre de prévoyance sociale de la ville. Il a été inauguré par le ministre du Travail et de la Sécurité sociale, le 25 septembre 2013. Retour sur l'évènement et la vision managériale de la Cnps en matière d'investissement immobilier. Pages 7-11

I-FOCUS

Evaluation des résultats

Pages 20-23



PEOPLE

X-Maleya visite la Cnps

Page 24



DÉPARTS VOLONTAIRES

L'"Opération ABENG" est lancée

Page 10





Caisse Nationale de Prévoyance Sociale
National Social Insurance Fund



Travailleurs camerounais,
**la Caisse Nationale
de Prévoyance Sociale** repousse les limites
de la couverture sociale pour vous !!!



- Transporteurs
- Sportifs
- Artistes
- Communicateurs
- Commerçants
- Moto taximen
- Ouvriers
- Paysans, etc.

Faites vous immatriculer
à la CNPS pour **bénéficier**
des Prestations Sociales servies !!!



Plus proche de vous !

Info line: +237 22 23 08 31 / 22 23 91 58

- Site web : www.cnps.cm
- E-mail : cnps.cameroun@cnps.cm



Paix-Travail-Patrie



«(...) La mise au point d'un système de sécurité sociale accessible au plus grand nombre se poursuit. La proportion des populations couvertes en matière de sécurité sociale devrait passer de 10 % en 2012 à 20 % en 2015. Ces taux ne sont pas satisfaisants. Il conviendrait de les améliorer autant que possible».

«(...) Pour rester dans le domaine social, je voudrais m'adresser à nos retraités qui peinent à toucher leurs pensions. Les délais qui sont parfois constatés peuvent atteindre plusieurs mois, voire davantage, ce qui est inacceptable. Des instructions données pour y remédier portent déjà des effets».

Extraits du Discours du Chef de l'Etat, S.E. Paul BIYA à la nation, le 31 décembre 2012



Sommaire

Editorial :

Plus jamais seuls ! _____ 5- 6

I-Evènement

Inauguration de la Maison des Retraités : **La santé avant tout !** _____ 7
 Proximité du service : **Sangmelima a sa «Maison des Retraités »!** _____ 8
 Cnps/Sangmelima : **Voici « la Maison des retraités » !** _____ 9



I-Actu

Cassés à l'immeuble ministériel n° 1 : **Au-delà des raisons spé cieuses...** _____ 13
 Paiement à la carte : **Mention bien !** _____ 15
 Couverture sociale : **Les personnels de la Sic réintégrés !** _____ 16
 Qualité de service : **L'immatriculation à distance effective** _____ 17
 Passation des marchés : **La nouvelle commission installée** _____ 17
 Départs volontaires : **L'«Opération Abeng» est lancée** _____ 18



I-Focus EVALUATION DES RESULTATS

1^{er} semestre 2013 : **«Parlez moins, travaillez plus !»** _____ 20
 1^{er} semestre 2013 : **Hausse du recouvrement** _____ 21
 Performances au 30 septembre 2013 : **L'implacable vérité des chiffres** _____ 22
 Classement : **Le hit-parade de la performance** _____ 22



I-Sociale

Dons : **La Cnps fait «encore» des heureux** _____ 24

I-Santé

Réduction de la mortalité infantile : **Les nouvelles offres du CHE** _____ 25
 Centre Hospitalier d'Essos : **Le Scanner de nouveau en marche !** _____ 26



I-Cps

Extension de la sécurité sociale :
Des taximen-moto sensibilisés à Mbalmayo _____ 27
 Télédéclaration : **Des employeurs sensibilisés à Dschang** _____ 28

I-Coopération

Election du Bureau de l'Aïss : **La Cnps au cœur du processus** _____ 29
 Lutte contre la drépanocytose : **Des lauriers pour la Cnps !** _____ 30
 Bonnes pratiques/Cipres : **Le dossier permanent de l'employeur adopté** _____ 30



I-Sports

Jubilés : **L'hommage à deux sportifs-maison** _____ 31

I-Magazine

People : **X-MALEYA visite la CNPS** _____ 34

Direction Générale : Place de l'Hippodrome - B.P. 441 Yaoundé-Cameroun - www.cnps.cm - E-mail : cnps.cameroun@cnps.cm- Tél. : +237 22 23 44 79 - Fax : +237 22 22 57 55

Directeur de la Publication
 Noël Alain Olivier
 MEKULU MVONDO AKAME

Conseiller à la Rédaction
 Lysette NGATCHOU

Directeur de la Rédaction
 Jules Armand HODIEB

Rédaction-en-chef et Relecture
 Simon MEYANGA

Comité de rédaction

Simon MEYANGA
 Thomas TANG
 Laurentine EKOBEA
 Emmanuel ETOUKE EBOUELE
 Thomas NDINDJOCK
 Marie Paulette MIMBANG
 Damien OMOLOMA

Gaston MVELLE EKOMBA
 Raphael NKAMTCHUEN
 Madeleine MBASSI

Secrétariat

Carla ANDJONGO
 Louise Cécile BAHOYA
 Yannick NOMO

Collaboration

Jacqueline MINLA'A

Design et Infographie
 Joachim ETEME ONDOBO
 Fidèle Perrier ONONINA

Images
 Fabrice Robert MBA

Impression
 IMPRIMERIE CNPS

Plus jamais seuls !



Noël Alain Olivier
MEKULU MVONDO AKAME
Directeur Général

Les pensionnés, les travailleurs et les employeurs du département du Dja-et-Lobo en général et de la ville de Sangmelima en particulier, ne seront plus jamais seuls. La Cnps a décidé, dans un souci de proximité, de se rapprocher davantage des populations de cette partie du pays, afin de pouvoir leur apporter une meilleure couverture sociale.

C'est le sens qu'il faut donner à la cérémonie du 24 septembre 2013 au cours de laquelle, le ministre du Travail et de la Sécurité sociale a procédé à l'inauguration de la « Maison des retraités » de Sangmelima. Un bâtiment flambant neuf qui abrite désormais le centre de prévoyance sociale nouvellement créé dans cette ville chargée d'histoire. C'est un éco-bâtiment qui fonctionne à l'énergie solaire, traduction de notre volonté et de notre détermination à faire de la Caisse nationale de prévoyance sociale, une entreprise moderne, capable d'offrir gratuitement et à l'immédiat, un service de qualité en toute responsabilité sociale.

La « maison des retraités » de Sangmelima, bâtie sur une superficie de 1. 155 m², dispose d'un abri de 362 m² pour pensionnés, pouvant être utilisé comme salle des fêtes et de détente pour les retraités. Sa réalisation est la preuve du souci qui hante en permanence la Cnps : celui d'assurer un mieux être doublé d'humanisme à ses assurés sociaux, ses « clients ». C'est ce même souci qui anime la direction générale de la Cnps dans son ambition de création et de

La Cnps a décidé, dans un souci de proximité, de se rapprocher davantage des populations afin de pouvoir leur apporter une meilleure couverture sociale.

construction de nouveaux centres de prévoyance sociale à l'horizon 2017, avec le même concept commun à tous, la « maison des retraités ». Signe d'un hommage appuyé et mérité qu'entend rendre la Cnps à ces compatriotes qui ont tant donné à leur pays, du temps où ils étaient en fonction.

Ainsi, après Sangmelima, ce sera à Banyo, dans l'Adamaoua, Messassi à Yaoundé dans le Centre, Yokadouma à l'Est, Nkambé dans le Nord-Ouest et Mundemba dans le Sud-Ouest de prendre le relais ; qui verront bientôt pousser de terre, leur « maison des retraités ».

Ce sont des investissements qui cadrent parfaitement avec nos ambitions managériales, celles d'une Cnps de proximité, rapprochée autant que possible, des Camerounaises et des Camerounais.

En tant qu'entreprise citoyenne, La Caisse nationale de prévoyance sociale se doit, au-delà de traduire dans les faits la politique de protection sociale du président Paul BIYA, d'apporter également sa contribution, aussi modeste soit-elle, à la concrétisation de la politique des Grandes Réalisations du président de la République, dans le domaine de la sécurité sociale.



By Noël Alain Olivier
Mekulu Mvondo Akame
Director General

Never alone again!

Pensioners, workers and employers of the Dja-et-Lobo division in general and the city of Sangmelima in particular, will never be alone again. For reasons of proximity, the CNPS has decided to get closer to the people of this part of the country, in order to provide them with better social protection.

This was demonstrated in the ceremony of 24 September 2013, during which the Minister of Labour and Social Security inaugurated the « Pensioners' Home » of Sangmelima. A new building which will henceforth house the newly created Social Insurance Centre in this historic city.

It is an eco-building that functions with solar energy, a desire to translate our will and determination to make the National Social Insurance Fund, a modern institution capable of offering free and immediate quality service in all social responsibility.

The « Pensioners' Home » of Sangmelima, built on a surface area of 1.155 m², with a 362 m² shed for pensioners, can be used as hall for feasts and relaxation for retirees. Its realisation is evidence of the concern that

constantly haunts the CNPS : ensuring a better life coupled with humanism to its insured, her « clients ». It is this same desire that spurs General Management of the NSIF in its ambition of creating and building new Social Insurance Centres in the horizon of 2017, with the same concept common to all, the « Pensioners' Home ». A sign of deserved tribute which the CNPS wishes to pay to compatriots who gave so much to their country, from the time they were in office.

So, after Sangmelima, it will be Banyo, in the Adamawa, Messassi in Yaounde, in the Centre, Yokadouma, in the East, Nkambe, in the North West, and Mundemba in the South West, to follow suit, which will soon see their « Pensioners' Home » sprouting from the earth. These are investments which

fit perfectly with our managerial ambitions, that of a CNPS of proximity, as close as possible to Cameroonians.

As a corporate institution, the NSIF should, beyond just translating into facts reflected in the policy of social protection of President Paul BIYA, equally contribute her own quota, no matter how small it may be, to the realisation of the policy of Major

Achievements of the President of the Republic, in the field of social security.

For reasons of proximity, the CNPS has decided to get closer to the people of this part of the country, in order to provide them with better social protection

INAUGURATION DE LA MAISON DES RETRAITÉS

La santé avant tout !

Environ un millier d'enfants et de personnes âgées du Dja et Lobo et des environs ont bénéficié de consultations et soins gratuits, au cours de la grande campagne sanitaire organisée par la Cnps, les 23 et 24 septembre 2013 au lieu-dit Avebe Yekombo, en prélude à l'inauguration de « la Maison des Retraités » de Sangmelima.

Thomas Tang



L'opération d'une hernie inguinale.

Les 37 personnels médicaux et paramédicaux mobilisés sous la coordination du Dr Jules Flavien Amougou, médecin conseil du Centre, Sud, Est au sein de l'organisme, ont en tout enregistré 922 patients venant des huit arrondissements du département du Dja et Lobo et même d'Ebolowa. Ce qui montre que l'initiative de la Cnps valait bien à la fois la peine et tout son pesant d'or.

En Ophtalmologie, il y a eu 189 consultations et 98 paires de lunettes ont été gracieusement distribuées. L'Odontostomatologie a enregistré 93 consultations dont 84 avulsions dentaires et 09 détartrages. Le Bloc opératoire a été considérablement sollicité avec 40 interventions chirurgicales dont une néo du sein, une masse du petit bassin, une hydrocèle et 37 hernies inguinales et inguino-scrotales. En médecine générale, 600 consultations ont été faites, cependant que côté Laboratoire, 154 examens ont été réalisés dont : 35 sérologies HIV (11 séropositifs dépistés), 20 Gouttes épaisses (09 positives), 35 glycémies à jeun (06 positives), 32 sérologies Hépatite B (01 positif dépisté), 29 sérologies Hépatite C et 03 recherches d'albumine



Echanges avec les patients



Le Dr Bouele d'ASCOVIME



L'accompagnement de la CNPS

dans les urines ont été effectuées. Difficile d'effacer le souvenir de ce jeune compatriote souffrant d'une hernie depuis 35 ans, ou de cette grand-mère dont l'utérus nécessitait une ablation depuis une quinzaine d'années et qui ont été délivrés de leur mal... gratuitement ! D'où le satisfecit d'un Noël Alain Olivier Mekulu Mvondo Akame « *tout à fait heureux que beaucoup de personnes puissent en bénéficier (des soins). Heureux également que, grâce à notre petite initiative, des gens dans les situations compliquées puissent s'en sortir ! Vous savez, la santé est plus utile, que de partager argent, nourriture et vin aux populations. Le capital humain est plus important que tout !* ».

Cette autre bonne action de la Cnps, pour augmenter l'espérance de vie des populations a nécessité un investissement, en termes de coût de santé moyen par patient, de la somme de 3 253, 796 (Trois mille deux cent cinquante trois, sept-cent quatre vingt seize) F Cfa. Les heureux bénéficiaires ont en retour et à l'unanimité, dit un grand «MERCI» au bienfaiteur, non sans y inclure de multiples paroles de bénédictions en langues Française et Bulu.

PROXIMITÉ DU SERVICE

Sangmelima a sa «Maison des Retraités» !

La structure qui abrite désormais le centre de prévoyance sociale de la ville chef-lieu du département du Dja et Lobo a été officiellement inaugurée par le ministre du Travail et de la Sécurité sociale (Mintss), le 25 septembre 2013.

Thomas Tang



Une façade du nouveau bâtiment

En présence des travailleurs, employeurs, retraités, élites, autorités, mais également l'ensemble des populations du département du Dja et Lobo venues en masse, Grégoire Owona a inauguré « *la Maison des Retraités* », appellation du nouveau centre de prévoyance sociale de Sangmelima, le mercredi 25 septembre 2013. Pour renforcer la solennité autour de l'évènement populaire, d'autres membres du gouvernement, à l'instar du ministre de l'Enseignement supérieur, Jacques Fame Ndongo et le secrétaire général des services du Premier ministre, Louis Paul Motaze, étaient aussi présents.

Ouvrant la cérémonie protocolaire, le maire André Noël Essian a reconnu qu'avec l'inauguration de ce bâtiment, « *Sangmelima fait sa mue, en toute modestie* ». Le 15^{ème} magistrat municipal de la ville qui a la réputation de faire partie de la short-list des plus propres du pays, n'a pas manqué de rappeler que « *la mairie de Sangmelima a soldé sa dette envers la Cnps depuis 2012* », comme pour inciter les employeurs de la zone à remplir leurs

obligations sociales. Puis, le président de l'Association des retraités du Dja et Lobo a exprimé la profonde gratitude de ses pairs, pour cette marque de considération, avant de dire « *le soutien de tous les retraités du Dja et Lobo à l'effort de modernisation entreprise par le directeur général de la Cnps, qui a pour conséquence immédiate, l'amélioration de la qualité du service offert aux usagers en tête desquels se trouvent les retraités* ». Antoinette Ekoan, présidente nationale de la Confédération Camerounaise du Travail (Cct) a quant à elle, fermement dénoncé l'incivisme de certains employeurs. Celle qui est également présidente de l'Union des syndicats du Dja et Lobo a enfin souhaité que la « *Maison des Retraités* » soit réellement « *un lieu qui renforce la dignité du retraité et apaise les inquiétudes des travailleurs souffrants* », tout en rassurant la Cnps de ce que sa formation syndicale « *s'engage à sensibiliser les travailleurs, sur l'importance de la protection sociale, pour que s'accomplisse l'idéal d'une sécurité sociale pour tous dans le Dja et Lobo* ». Le directeur général de la Cnps, a tout

d'abord présenté le joyau architectural à sa tutelle. Noël Alain Olivier Mekulu Mvondo Akame a précisé que « *la construction de la maison des retraités de Sangmelima vise à résoudre le problème de l'éloignement des assurés sociaux de la ville et de l'ensemble du département de leur centre de rattachement, qui était jusque-là à Ebo-
lowa* ». Il a enfin invité les agents du nouveau centre à se mettre entièrement « *au service des pensionnés, des allocataires et des entreprises qui vont les solliciter désormais, même les plus exigeants !* ». Pour le ministre du Travail et de la Sécurité sociale, les populations de la région du sud ont-là « *les premiers fruits d'une vaste réforme de notre système de sécurité sociale entamée depuis 2009* » ; c'est pourquoi il leur a recommandé « *d'en profiter certes, mais surtout d'en prendre le plus grand soin* ».

Puis, ont suivi, la découverte de la plaque commémorative par le Mintss, la visite guidée des locaux, un déjeuner offert par la Cnps dans la toute nouvelle salle des fêtes du joyau architectural et une soirée culturelle à Awebe Yékombo.

CNPS/SANGMELIMA

Voici la «Maison des retraités» !

Présentation du nouveau bâtiment, sa fonctionnalité et les perspectives de la Cnps en matière d'investissement immobilier.

Simon Meyanga

Située au quartier Mepho, à l'entrée de la ville de Sangmelima, «la Maison des Retraités» abrite depuis le 25 septembre 2013, le nouveau centre de prévoyance sociale de la localité. C'est un plain-pied constitué de 12 bureaux de 30m² chacun, pouvant être subdivisé en deux. L'édifice comprend également un abri de 362m² pour pensionnés, pouvant faire office salle des fêtes ; une case de passage de 04 pièces, deux blocs de toilettes pour femmes et pour hommes, une zone de guichet pour les paiements des droits, un salon d'attente de 98m², une salle pour coffre-fort et une zone de circulation de 225m². Soit une superficie totale de 1.155m² sur un terrain de 1 ha 05 a. «la Maison des Retraités» de Sangmelima est un «bâtiment écologique»: un système d'électrification par l'énergie solaire - et donc renouvelable - y est installé. Par ailleurs, dispositif d'accès spécifique pour les personnes à la mobilité réduite est en place et la structure est interconnectée aux autres structures de la Cnps, grâce à une connexion intranet et internet constante.

Les travaux de ce joyau architectural désormais à la disposition des travailleurs, des employeurs et des pensionnés du département du Dja et Lobo, auront duré environ huit mois et auront nécessité, en termes d'engagements budgétaires entre les exercices 2012 et 2013, le déblocage de la somme de 231.711.583 Francs Cfa. Ils portent l'estampille technique de l'entreprise Arion Sarl, du Cabinet Douala Djemba, pour les travaux d'architecture et du Cabinet Ingénieurs Associés, pour ce qui est des études techniques.

Trois raisons majeures ont déterminé l'organisme à réaliser ce projet, à Sangmelima. En tant qu'entreprise citoyenne, l'organisme a décidé de jouer sa partition dans l'accompagnement du chef de l'Etat, dans la mise en œuvre et la concrétisation de sa politique des Grandes Réalisations, laquelle vise à faire du Cameroun, un pays émergent à l'horizon 2035. La réalisation de ce joyau architectural cadre donc parfaitement avec les ambitions managériales qui prônent une Cnps de proximité et qui remplit sa mission en toute responsabilité sociale. Enfin, cette initiative s'explique



Le grand hall de la «Maison des Retraités»



Le «Bureau Total»

par des raisons économiques évidentes : le département, cela n'est un secret pour personne, regorge de nombreuses potentialités. Pour preuves : la réalisation de certains projets structurants, la création de plantations industrielles et l'exploitation forestière, qui sont autant de poches d'utilisation d'une main d'œuvre qui peut et doit légitimement aspirer à une couverture sociale que seule, peut leur offrir la Cnps, qui en attend donc, des retombées financières évidentes.

Avec l'ouverture de ce Centre de prévoyance sociale (Cps), les travailleurs du département, peuvent eux aussi, au même titre que ceux des autres localités du pays, prétendre à un parfait suivi social. Outre le bâtiment inauguré

à Sangmelima, l'organisme a pour objectif à l'horizon 2017, la construction de cinq nouveaux Cps, dont ceux de Banyo, dans l'Adamaoua, de Messassi, à Yaoundé, de Yokadouma, à l'Est, de Nkambé, dans le Nord Ouest et de Mundemba dans le Sud Ouest. Autant d'investissements prévus dans le plan stratégique 2013-2017 de l'organisme, qui vise notamment le renforcement de ses infrastructures et de sa logistique. En clair, la construction de nouveaux centres de prévoyance sociale a pour effet de réduire les dépenses de fonctionnement en termes de location de bureaux. Elle permet aussi à la Cnps de disposer en plines propriétés, de ses propres infrastructures.



Le DG rassure le président de l'association des retraités de Sangmelima, M. Ndongo Ndjemba, sous le regard de la présidente de la CCT



Le MINTSS félicite le président de l'association des retraités de Sangmelima



Dans la tribune VIP, le Minsup, le SG Sénat et l'ex Mindef



Autorités administratives locales



Autorités traditionnelles locales



Le MINTSS Grégoire Owona et le député Bonivan Mvondo autour du DG



Le DG Mekulu avec le SGPM Motaze



Le DFP avec les hôteses



Le DG et ses proches collaborateurs



Le DG communique avec le personnel



Moments conviviaux avec Bassek Ba Khobio



Les groupes de danse en action



Le célèbre compositeur Ekang Elys et son groupe

CASSES À L'IMMEUBLE MINISTÉRIEL N° 1

Au-delà des raisons spécieuses...

L'explication manque d'épaisseur. Mais la communauté urbaine de Yaoundé évoque des « causes d'utilité publique », voire maintenant, de « sécurité présidentielle » (?!), pour justifier la destruction le samedi, 13 juillet 2013, du local abritant des générateurs à l'immeuble ministériel n°1, réhabilité par la Cnps et dont le chantier est à plus de 90%, en phase terminale.

Simon Meyanga

A la surprise générale, un des bâtiments de l'immeuble ministériel n° 1, complexe dont les Camerounais, sans exception, saluent la réhabilitation par la Caisse nationale de prévoyance sociale, a subi une agression à la fois sauvage et incompréhensible, de ceux-là même à qui incombe la responsabilité de donner un visage nouveau à la capitale camerounaise ! Au cours de la matinée du 13 juillet 2013, le joyau architectural subissait en effet les coups de butoir d'un engin commandé pour détruire, devant des Yaoundéens ahuris par la destruction d'un bien public, appartenant à une entreprise publique, en l'occurrence la Cnps, par un autre organisme, lui aussi, démembré de l'Etat. Dans tous les cas, ce n'est pas si souvent que l'Etat se fait harakiri au prix de centaines de millions de CFA finalement partis en fumée, par ces temps si difficiles ! Mais, hélas, ce samedi-là, les agents de la communauté urbaine de Yaoundé ont bien démontré que cela était possible. « *Le Cameroun, c'est le Cameroun* », disait un noble compatriote dont il ne fait pas bon de mêler le nom à ce qui apparaît simplement comme de la folie ! Les clichés sont-là, étonnants, révoltants, incompréhensibles. A se demander s'il faut en rire ou en pleurer ?!

Un quotidien de la place renseigne sur les mobiles de cet acte odieux : « *utilité publique* ». Il semble, selon une explication des responsables de la communauté urbaine de Yaoundé, laquelle manque d'ailleurs d'épaisseur et donc, ne peut convaincre que des naïfs, que dans le cadre de la construction de



Le bulldozer dans sa mission destructrice

l'autoroute Yaoundé-Douala ou Yaoundé-Nsimalen, il est prévu un grand échangeur à cet endroit ; c'est-à-dire en fait, dans l'enceinte de la clôture de l'immeuble ! Le ridicule ne tue pas et ceux qui connaissent bien cet endroit de Yaoundé trépignent déjà d'impatience pour voir comment tout cela va et peut se faire ? Reste cependant la question lancinante : Pourquoi ? Pourquoi n'avoir jamais songé à des raisons d'utilité publique, alors que des citoyens de ce pays, par dizaines voire, par centaines, se sont fait agresser, quand ils n'ont pas tout simplement perdu leur vie à cet

endroit qui, pendant au moins 20 ans, a bien porté le funeste nom d'« *immeuble de la mort* » ? Pourquoi, pour des raisons d'« *utilité publique* » et d'embellissement de Yaoundé, les responsables de la municipalité, alors que ce bâtiment faisait la honte de la ville, n'avaient jamais songé à y appliquer ne serait-ce qu'un coup de pinceau ? Pourquoi avoir attendu que les travaux soient en phase terminale – le chantier était prévu pour être livré le 15 août 2013 – et que l'on parle déjà d'inauguration pour décider de détruire et donc, de retarder l'heureuse échéance ? Pourquoi, à cet endroit de la poste centrale, veut-on faire croire qu'il n'y a que ce bâtiment qui empêcherait la construction du fameux échangeur ?

On peut multiplier à l'envie les interrogations, cela n'enlève rien à l'addition qui est salée : un portail défoncé, la zone de circulation interne abimée, le jardin de fleurs et l'échafaudage métallique broyés, la cuve à fuel de 8000 litres (déjà installée) détruite, le local proprement dit démolit et deux groupes électrogènes de marque Caterpillar (également installés), d'une capacité de 500 KVA chacun, hors d'usage. Autant de dégâts provisoirement évalués à près de 500 millions de francs CFA ! Une ardoise trop lourde qui a obligé le directeur général de la Cnps à saisir le Premier ministre, chef du gouvernement pour arbitrage. On en était encore-là qu'un autre quotidien sérieux révélait que les responsables de la Cuy disent avoir détruit ces installations, parce qu'elles étaient susceptibles d'exploser (?) au passage du cortège présidentiel. Ridicule !



Ces casses qui retardent l'inauguration du bâtiment



Une vue externe du bâtiment



Le hall de la tour principale

PAIEMENT À LA CARTE



L'identification avant la remise de la carte prépayée



Une pensionnée devant un distributeur automatique des billets à Garoua.

Mention bien !

Au-delà de quelques désagréments techniques survenus sur un distributeur à Yaoundé, les paiements des prestations sociales par la Cnps et pour le compte du 3^{ème} trimestre 2013 se sont bien déroulés dans l'ensemble.

Marie Paulette Mimbang

Lentement, mais sûrement, la Cnps avance vers la dématérialisation totale des paiements des prestations sociales. Cette réalité a été de nouveau vérifiée au cours de l'échéance du 3^{ème} trimestre 2013. C'est carte à la main, que 6380 bénéficiaires des droits se sont rendus dans les centres de prévoyance sociale (Cps) et les agences bancaires partenaires (Banque Atlantique, Ecobank, Commercial Bank of Cameroon), une semaine avant le samedi 14 septembre 2013, jour de paiement des droits en espèces sur tout le territoire national. L'opération qui consacre la familiarisation progressive des pensionnés de la Cnps

avec la carte prépayée, concernait précisément 3347 bénéficiaires à Yaoundé, 2015 à Douala, 193 à Bafoussam et 302 à Ngaoundéré, 382 à Garoua et 141 à Maroua. Le paiement des droits aux pensionnés par carte prépayée est une innovation qui s'inscrit en droite ligne de la politique de modernisation des paiements impulsée par le directeur général de la Cnps. Cette vision futuriste des paiements des prestations sociales entrevoir, le souci permanent de l'organisme de faciliter l'accès à

ses services à ses nombreux clients/users, tant ceux-ci restent au centre de ses préoccupations. Ceux qui utilisent déjà la carte prépayée sont sous le charme, à l'instar Madame Rose Zibi, qui découvrait le processus au cours du troisième trimestre et qui soutenait que : « c'est une véritable innovation ! Ce sont les choses qu'on ne voyait qu'à la télévision ! ». « Que Dieu garde Monsieur Mekulu ! », a renchéri, toute émue, dame Ketcha, attributaire en provenance de Bafoussam. Les bénéficiaires des autres villes intégreront progressivement le processus.

Au cours de ces paiements, d'autres bonnes initiatives ont vu le jour, au nom d'une qualité du service pratique, digeste et sans cesse innovante. Au Cps de Melen à Yaoundé, par exemple, la multiplication des points de paiements a non seulement contribué au bon déroulement des opérations mais, a aussi considérablement réduit les files et le temps d'attente. Et avant 13 heures de l'après-midi, tous les bénéficiaires avaient été servis. Cependant, ces efforts significatifs ont failli être mis sous le boisseau par des pannes techniques répétitives survenues sur le site du Cps de Yaoundé-centre. Heureusement, le partenaire bancaire concerné a promis d'y remédier lors des prochains paiements de décembre 2013. Il est souhaitable - et cela est d'ailleurs une exigence -, que les partenaires techniques se mettent à la hauteur des ambitions de modernisation de la Cnps.

6.380

Le chiffre

Le nombre de bénéficiaires ayant touché leurs droits par cartes prépayées lors des paiements du 3^{ème} trimestre 2013



Les pensionnés présentent leurs cartes... avec joie !

COUVERTURE SOCIALE

Les personnels de la Sic réintégrés !

Le 10 septembre 2013, leur entreprise a signé un protocole d'accord transactionnel avec la Cnps, à Yaoundé, dans le cadre de l'apurement échelonné de sa dette sociale.

Thomas Tang

Depuis le premier trimestre de l'année 2010, les employés de la Société immobilière du Cameroun (Sic) ne bénéficiaient plus des prestations de la Cnps, suite au non versement de leurs cotisations sociales. Pour y remédier, l'entreprise a engagé des démarches qui ont permis, avec l'appui de la Commission technique de réhabilitation des entreprises du secteur public et parapublic (Ctr), d'établir la plate-forme de partenariat avec la Cnps, en vue du paiement échelonné de la dette sociale consolidée, au 31 décembre 2012, à 465 797 389 F CFA. Gabriel Bengono, le directeur général de l'entreprise qui a repris les déclarations et les versements des cotisations sociales de son personnel depuis janvier 2013, « sur des fonds dégagés par la réduction des dépenses de fonctionnement », a tenu à exprimer toute sa « gratitude à la Cnps qui accepte, par la signature de ce protocole d'accord, de réintégrer les personnels de la Sic dans la grande famille des bénéficiaires des prestations sociales ». Tout en s'engageant à reverser à la Cnps dès septembre 2013, une somme de 16 millions de F CFA par mois, l'entreprise a payé la somme de 100 millions de F CFA, pour démontrer toute sa bonne foi. Un geste qui a directement entraîné la reprise des paiements des prestations à ses personnels en activité et retraités. La Cnps qui a



Echange des parapheurs entre les deux directeurs généraux

toujours accompagné les entreprises soucieuses de régulariser leur situation sociale, a confirmé cette option en organisant tout d'abord un séminaire pédagogique sur la sécurité sociale en faveur des personnels de la Sic, les 3 et 4 septembre 2013, question de renforcer les capacités des personnels de cette entreprise. Puis, le directeur général, Noël Alain Olivier Mekulu Mvondo Akame, a décidé « d'accorder une remise exceptionnelle de majorations et pénalités de retard de la dette de

la Sic à hauteur de 80% ; ce qui représente en montant nominal, la somme de 82 137 300 F CFA ».

Bien plus, les travailleurs de la Sic inquiets de la prescription légale qui frapperait leurs droits, peuvent être rassurés de ce que leurs dossiers seront traités comme s'il n'en était rien. Il ne leur reste plus qu'à se rendre dans leurs centres de prévoyance sociale de rattachement pour s'enquérir de la situation exacte de leurs dossiers.

PROTOCOLE D'ACCORD MINATD/CNPS/FEICOM/CVUC

La dette des communes baisse, mais...

La 7ème session du Comité de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre du protocole d'accord a relevé l'apurement progressif de la dette des communes vis-à-vis de la Cnps, lors des travaux tenus le 22 octobre 2013. Mais il faut aider les collectivités territoriales décentralisées à ne plus alourdir leur ardoise.

Laurentine Ekobena

Le bureau du directeur du Recouvrement de la Cnps, Florent Zibi Ondo, coprésident, représentant le directeur général de la Cnps, a servi de cadre à la tenue de cette 7èmesession dont l'ordre du jour portait sur six points. Outre le mot de bienvenue du président, les participants ont suivi la lecture du compte rendu de la 6ème session du comité tenue le 31 juillet 2013, avant de procéder à l'examen de l'application des recommandations de ladite session. Puis, ils ont suivi la présentation des travaux du sous-comité technique, lesquels ont porté sur les propositions de prélèvement à opérer par commune pour le compte du 3ème trimestre 2013.

Autres articulations des travaux, la lecture des résolutions de la 7ème session du comité et, enfin, le mot de clôture du représentant du ministre de l'Administration territoriale

et de la Décentralisation. Au cours de cette session qui a réuni la Cnps, le ministère de l'Administration territoriale et de la Décentralisation (Minatd), le Fonds spécial d'équipement et d'intervention intercommunale (Feicom) et l'association Communes et villes Unies du Cameroun (Cvuc), l'on a noté un épurement progressif de la dette des communes. Ainsi, sur les 98 communes débitrices, 53 ont déjà soldé leur dette vis-à-vis de la Cnps. Du deuxième trimestre de l'exercice 2012 à nos jours, la Caisse nationale de prévoyance sociale a recouvré la somme de 602.348.285 (six cent deux millions trois cent quarante-huit mille deux cent quatre-vingt-cinq) F CFA. Cependant, la dette totale actualisée des communes au 22 octobre 2013 reste encore colossale. Elle est estimée à 710.923.403 (sept cent dix millions neuf cent vingt-trois mille quatre cent trois) F CFA. C'est dire l'effort financier qui est encore attendu des collectivités territoriales décentra-

lisées appelées à effacer leur ardoise vis-à-vis de la Cnps. Cela, dans l'espoir que d'autres dettes ne s'accumulent pas.

Trois recommandations ont été formulées au terme de cette 7ème session. D'abord, il va falloir faire le point au directeur général du Feicom sur les communes en règle, puis, saisir les préfets aux fins d'informer et de sensibiliser les nouveaux exécutifs municipaux sur l'exigence du respect de la législation, l'apurement des dettes et la nécessité d'éviter d'en accumuler de nouvelles. Le souhait a été enfin émis de voir le sous-comité technique tenir ses travaux de manière régulière. Le gouvernement est satisfait des résultats de cet outil de régulation grâce auquel, la dette des communes diminue considérablement. Et de conclure que le Minatd s'engage également dans une surveillance des communes, pour leur éviter de plonger à nouveau dans un cycle infernal de dettes sociales à n'en plus finir.

EXTENSION DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

Ça se précise pour les communicateurs

Des représentants de la Cnps, du Minatd, du Mincom et des syndicats de leur secteur d'activité ont unanimement adopté, le 22 octobre 2013, le projet de convention devant assurer leur couverture sociale.

Thomas Tang

On en sait un peu plus, sur la future couverture sociale des travailleurs du secteur de la communication. Leurs syndicats ont assisté, le mardi 22 octobre 2013, de 14h à 19h 32, à une réunion qui a permis la mise en place de la plateforme définitive, préalable à la signature du protocole d'accord et du manuel de procédures devant conduire à leur couverture sociale. C'était en présence des représentants du ministère de la Communication, du ministère de l'Administration territoriale et de la Décentralisation et de la Caisse nationale de prévoyance sociale, dont la salle du Conseil d'administration abritait les travaux.

Des documents validés, il ressort notamment que les syndicats seront les principaux relais d'information entre la Cnps et les travailleurs des médias. En effet, il leur incombe la responsabilité de sensibiliser leurs membres, veiller à leur immatriculation, au paiement de leurs cotisations et de leurs prestations sociales, tout en évaluant les éventuelles difficultés et en proposant des solutions. La Cnps compte également sur leur accompagnement dans la communication aux travailleurs du Cameroun, du processus en cours, de l'extension de la couverture sociale aux couches non encore couvertes. Depuis environ trois ans, l'organisme avait entrepris des concertations avec les acteurs du secteur de la communication, pratiquement en même temps que ceux du transport et du football inclus dans la grande famille des assurés sociaux. Les négociations ont quelque peu piétiné. Heu-



reusement, la réunion du 30 mai dernier a permis d'avancer considérablement sur le projet, grâce à l'identification des principales embûches. Et, au terme de cette rencontre quasi décisive, le directeur du Recouvrement Florent Zibi Ondoa, représentant du directeur général, n'a pas manqué d'exprimer sa satisfaction pour ce résultat, tout en rappelant aux acteurs des médias que « la Cnps a déjà mis en place des mécanismes de facilitation exceptionnels pour le traitement des dossiers des travailleurs non encore ou partiellement pris en charge au niveau de ses structures techniques, les centres de prévoyance sociale ». Des explications qui ont positivement marqué les représentants des syndicats présents à l'instar d'Henri Fotso, président du syndicat national de l'audiovisuel du Cameroun (Synavcam) pour qui : « Les travail-

leurs des médias rêvaient d'une couverture sociale depuis fort longtemps, mais, ne savaient pas comment s'y prendre. Aujourd'hui que la Cnps et le gouvernement nous le permettent, je ne peux qu'éprouver un sentiment de satisfaction ». Georges Ndenga, secrétaire général adjoint du syndicat des journalistes employés du Cameroun, quant à lui, pense que « c'est une très bonne initiative que la Cnps a prise parce que la signature de cette convention va permettre à plusieurs confrères de sortir des situations précaires dans lesquelles ils se trouvent pour la plupart ».

Selon le directeur du Recouvrement de la Cnps, Florent Zibi Ondoa, la signature de la convention de partenariat devant mener à la couverture sociale des travailleurs des médias devrait intervenir « dans la première quinzaine du mois de décembre ».

AVANCEMENT D'ÉCHELON

L'automatisation à partir de 2014

Le directeur général de la Cnps a signé une note de service instituant un système d'automatisation des avancements d'échelon du personnel à partir de janvier 2014.

Emmanuel Etouke Ebouele

L'avancement d'échelon est le passage d'un échelon donné à un autre immédiatement supérieur. Il se fait selon des périodicités données et dépend de chaque entreprise. Dans certaines, il a lieu tous les deux ans (comme à la Cnps) et cinq ans chez d'autres. Il est matérialisé par la durée attachée à chaque échelon et est accordé de droit, si tous les paramètres sont réunis. En somme, il s'agit d'un facteur de motivation et de dynamisation du personnel. C'est pourquoi, chaque manager se doit d'éviter les multiples désagréments et retards observés lors de l'élaboration des décisions d'avancement d'échelon. Heureusement, à

la Cnps, cette question est prise très au sérieux. Dans sa volonté de démocratiser au maximum cette procédure, le directeur général, vient de signer une note de service instituant un système d'automatisation des avancements d'échelon du personnel à partir de janvier 2014. Les principes de cette automatisation sont simples : tout d'abord, l'avancement d'un agent prendra en compte la moyenne des deux notes des exercices précédents. Quant à celui dont l'ancienneté est inférieure à 2 ans, et qui ne dispose pas de la note d'évaluation de la 1ère année, la note à considérer sera celle attribuée à l'issue de la période d'essai. Pour sa part, l'agent en formation et n'ayant pas fait l'objet d'une évaluation annuelle,

devra faire parvenir à la Drh son évaluation de fin de formation, dont la note sera considérée pour lui faire bénéficier, le cas échéant, de son avancement. Plus intéressant encore, tout agent proposé à un avancement dans le cadre de l'automatisme bénéficiera du nouvel échelon correspondant à sa date de prise d'effet, y compris des frais financiers qui en résultent. Mais pour que cela soit vraiment effectif, il faut que la procédure soit au préalable observée. Cela commence par le respect scrupuleux du calendrier des évaluations dans chaque structure, suivi de la transmission des fiches individuelles d'évaluation du personnel à la direction des Ressources humaines dans les délais prescrits.

La nouvelle commission installée

L'ancien ministre Seiny Katchalla et son équipe ont pris fonction au cours d'une brève cérémonie organisée le mardi, 20 Août 2013 dans la salle du Conseil d'administration, sous la présidence du directeur général de la Cnps.

Simon MEYANGA

Le 20 août 2013, le directeur général de la Cnps a installé la nouvelle Commission de passation des marchés publics auprès de l'organisme, désignée par arrêté n°003/A/MINMAP/SG/DAJ du 20 mars 2013 et constatée par décision n°0142/D/MINMAP/SG/DAJ du 30 juin 2013. Outre son président qui affiche un état de services digne d'intérêt, la nouvelle commission de passation des marchés comprend comme membres, un représentant du ministère chargé des Marchés publics, Gustave-Auguste Njembele Koum ; un représentant du ministère chargé des Finances, Cyrille Oundi ; un représentant de la Cnps, Jean Emoungue Ngolle (l'actuel directeur des Affaires générales, Ndlr) ; et une Secrétaire, Marguerite Sylvie Eboyo. Au cours de cette cérémonie brève mais conviviale, le manager de la Cnps a tenu à louer la bonne collaboration de l'équipe précédente. Celle-ci a activement participé au changement de la culture, en fait, des mentalités dans l'entreprise en matière de passation des marchés, grâce « à sa volonté de redresser les choses, pour se mettre dans la vision du Juste prix notamment », a-t-il



Des membres de la nouvelle commission

plaidé. Pour le directeur général, « si la commission de passation des marchés ne s'était pas investie pour nous apporter cet appui, les choses auraient été très difficiles », a-t-il ajouté en remerciant le président sortant, Cyriaque Weulassago et son équipe. Quant à la nouvelle Commission désignée pour un mandat de deux ans renouvelable une fois, le directeur général de la Cnps a dit espérer d'elle, « un appui dans la rigueur, la transparence et la régularité ». Il a

par ailleurs invité les membres « à toujours arbitrer en faveur du meilleur candidat dont l'offre garantit le meilleur service », tout en souhaitant qu'ils fassent des choix qui privilégient, pour l'intérêt de la Cnps, « le meilleur produit au meilleur prix possible ». Pour cela, le directeur général a poussé plus loin l'exigence jusqu'à proposer à la commission de demander aux candidats de présenter, au préalable, l'échantillon à valider avant attribution du marché !

QUALITÉ DE SERVICE

L'immatriculation à distance effective

La dernière née des innovations de la Cnps a pour objectif principal de faciliter davantage l'immatriculation des travailleurs.

Thomas Tang

Le saut qualitatif réalisé par la Cnps en matière d'immatriculation est visible et mérite d'être salué. Tenez cet exemple : Avant, il était fastidieux pour un travailleur en service à Nkambé, avec un employeur basé à Douala et rattaché au centre de Prévoyance sociale (Cps) de Douala-Bonarjo, d'être immatriculé à Nkambé. Il lui fallait alors effectuer le voyage de Douala pour satisfaire à cette opération administrative préalable à sa relation avec la Cnps. Cette époque est désormais révolue, avec la mise en place de l'immatriculation virtuelle ou immatriculation à distance, fruit de la révolution informatique opérée par l'organisme. Il s'agit simplement de



quel Cps, peu importe le Cps de rattachement de son employeur. Cette nouvelle trouvaille du top management de la Cnps contribue désormais à rendre effective l'immatriculation du travailleur recruté dans les succursales des entreprises, directement à partir des Cps des villes où ils se trouvent. Les premiers tests se sont révélés positifs et cette méthode d'immatriculation est donc désormais recommandée aux travailleurs camerounais. Le nouveau système d'information de la Cnps permet en effet l'inter

connexion permanente de toutes les structures de la Cnps. Grâce à une application informatique, Sapelli EnergiZer, dont la fonctionnalité est avérée, l'organisme a constitué une base de données fiable et facilement accessible uniquement pour ses utilisateurs. Cette application favorise également l'assainissement systématique des fichiers. De même, un dispositif rigoureux a été mis en place pour palier aux éventuelles difficultés et bien entendu, les immatriculations normales restent d'actualité. A titre de rappel, l'immatriculation est le procédé qui ouvre à un travailleur le bénéfice des trois catégories de prestations couvertes par la Cnps. Si un employeur refuse d'immatriculer son employé dans les huit jours qui suivent le mois d'embauche, celui-ci peut solliciter son immatriculation à la Cnps en se rendant dans le Cps le plus proche. Ceci est valable même si le contrat de travail n'est pas encore signé par l'employeur et l'employé.

DÉPARTS VOLONTAIRES

L'«Opération Abeng» est lancée

Le comité en charge de porter le message auprès de l'ensemble du personnel Cnps a procédé, le mardi 22 octobre 2013 dans la salle de conférences du Cps Yaoundé-centre, au lancement officiel du programme de départs volontaires baptisé « Opération Abeng ».

Damien Omoloma

L'opération trouve son fondement juridique et a pour source, le plan stratégique 2013-2017. La Cnps veut et doit entrer dans la modernité.

Pour cela, il faut que la direction générale l'arrime aux normes internationales qui exigent le respect des ratios de gestion, notamment ceux de la Conférence inter-africaine de prévoyance sociale (Cipres). Ce n'est pourtant pas sans appréhension et préjugés que le personnel des services centraux, venu nombreux, a assisté à la cérémonie de lancement officiel du vaste programme de départs volontaires ! Les documents y relatifs avaient déjà été publiés par messagerie interne, qui étaient suffisamment clairs sur le déroulement de cette opération. Dans son mot introductif, le directeur des Affaires juridiques et du Contentieux, Salomon Mengang, a rassuré les uns et les autres sur le bien fondé de l'opération. Il rappelé les termes de la note d'information n°015/13/Dg/Drh/Cnps du 18 octobre 2013 signée du directeur général et précisé à nouveau les modalités de cet ambitieux projet. « *L'opération est parfaitement régulière avec un fondement juridique* », a-t-il affirmé, avant d'ajouter qu'il n'y a « *rien de plus alléchant* » que cette démarche préconisée par la direction générale. De plus, a-t-il ajouté, « *elle est sans la moindre contrainte et quiconque est éligible gagnerait à s'y engager, eu égard aux avantages inédits contenus dans ses clauses* », a-t-il précisé. Ce programme est cependant délimité dans le temps : trois mois (du 1er novembre 2013 au 30 janvier 2014) et dispose d'une cagnotte à distribuer aux premiers souscripteurs.

Le directeur adjoint des Ressources humaines, Jean Jacques Evina est entré dans les méandres du protocole d'accord. En fin pédagogue, il a décliné point par point, les différentes clauses contractuelles. C'est pratiquement calculatrice à la main qu'on pouvait le suivre. Le regard rivé sur le rétroprojecteur et parfois sur le personnel, le Drh2 a explicité ce qui pourrait constituer les zones d'ombre. « *Le vocable - abeng - est évocateur et traduit la beauté, le bien que procure cette opération pour le personnel éligible* » a-t-il affirmé. Car en fait, si la décision est personnelle, parce que se prenant en son



Des personnels attentifs aux explications relatives à l'opération

âme et conscience, l'opération par contre se veut sélective dans sa procédure administrative, le chef de structure devant apprécier l'opportunité du choix. Par la suite, il faut l'avis de la commission centrale de l'opération et en fin, l'accord du directeur général sans lequel l'exécution n'est pas possible. Ces trois niveaux de validation augurent à eux seuls, du sérieux et la minutie du traitement qui vont être accordés aux dossiers soumis à validation, l'objectif étant d'éviter toute injustice. Bien plus, avant la liquidation de tout dossier, celui-ci devra revêtir préalablement le visa de l'Agence comptable qui veillera au virement dans les comptes des bénéficiaires, des sommes allouées sur la base des calculs prévus par le protocole. La démonstration faite de l'analyse du protocole, à travers une simulation d'un agent de maîtrise, a révélé d'énormes avantages financiers, en tout cas, dignes de l'envergure du projet. Entre autres, la dispense du délai de préavis - l'établissement d'un certificat de travail - le bénéfice d'une indemnité de départ volontaire à laquelle s'ajoute une indemnité de fin de carrière - le paiement des avancements en régularisation - la liquidation des salaires ou toutes autres primes dues - le remboursement total de la retraite complémentaire au prorata temporis - le paiement des frais de transport y compris les

conjointes et enfants mineurs - la facilitation de l'aboutissement du dossier Pvid au cas où toutes les conditions sont réunies - le bénéfice des médailles et titres honorifiques auxquels vous avez droit... Que du bonheur ! Toutefois, en cas de rétractation, l'agent devra le signifier, par écrit, à l'employeur avant la signature de la décision de cessation d'activité. Comme dans toute transaction légale, le paiement des droits ne saurait échapper aux retenues prévues par la loi et connues de tous, telles que l'Irpp (impôt sur le revenu des personnes physiques), le crédit foncier... et toute dette ou dépense non justifiée.

Pour souscrire à « *l'Opération Abeng* », il faut : 1° Remplir d'une fiche de candidature, intitulée « *opération Abeng* » avec avis du chef de structure; 2° une demande manuscrite simple ; le tout devant être envoyé par voie hiérarchique et sous pli confidentiel à la direction des Ressources humaines.

Dans l'ensemble des services extérieurs, l'équipe de déploiement de « *l'opération Abeng* » est à pied d'œuvre, pour expliquer de vive voix cette option de la direction générale qui a pour souci de lier à la nécessité de la conformité aux standards internationaux, son élan social et humaniste.

PUB

EVALUATION DES RESULTATS

La direction générale, afin d'assurer un meilleur suivi de l'activité des structures centrales et extérieures, a successivement organisé deux rencontres avec ses collaborateurs en visioconférence le 27 août 2013 et le 25 octobre 2013. L'objectif était d'évaluer l'activité des structures au cours du 1er semestre et du 3ème trimestre, dans le cadre du plan stratégique 2013-2017.

1^{ER} SEMESTRE 2013

«Parlez moins, travaillez plus !»

C'est la principale recommandation faite par le directeur général aux responsables des structures centrales et extérieures au cours du séminaire de coordination qui s'est tenu le 27 août 2013, dans la salle de conférences du centre de prévoyance sociale de Yaoundé-Centre.

Laurentine Ekobena

La répétition étant la mère des pédagogies, les structures centrales et extérieures de la Cnps ont décortiqué en profondeur, les problèmes et les blocages rencontrés à mi-parcours de l'exécution de la première année du plan stratégique 2013-2017. Après la restitution publique du rapport d'activités du premier semestre, le directeur général de la Cnps a personnellement dirigé en visioconférence, le séminaire de coordination des activités entre les services centraux, les services opérationnels du premier niveau (les centres de prévoyance sociale) et les structures médianes (les directions régionales).

L'objectif du séminaire selon Noël Alain Olivier Mekulu Mvondo Akame, était de « *toujours améliorer la qualité du service, la qualité de l'information financière ou non financière, de manière à avoir une qualité du service toujours optimale* ». Il était question de marquer une pause sur ce premier exercice du plan stratégique 2013-2017 qui se développe, pour pouvoir évaluer, suivre, observer les dysfonctionnements, recenser et poser les problèmes en profondeur et avec sincérité, envisager des solutions pour l'atteinte des objectifs de l'organisme à l'horizon 2017. L'activité de chaque struc-



Lors du séminaire de coordination...

ture a ainsi été passée au peigne fin, sous l'oreille attentive, les observations critiques, les recommandations, les conseils constructifs et les instructions fermes du top manager. Le séminaire a montré, de par la nature des sujets développés, qu'il y a matière à s'impliquer. Pour les structures qui traînent encore la patte, un redressement rapide a été instruit, afin d'assurer l'amélioration de « *la maîtrise des données qui est le premier outil de pilotage du plan stratégique* », a

insisté le Dga Lysette Ngatchou. Il a été remarqué que les résultats du premier semestre sont certes encourageants, mais qu'il faut maintenir le pied sur l'accélérateur en adaptant les activités au plan stratégique. A moitié satisfait, le directeur général a invité ses collaborateurs à « *parler moins et à travailler plus* », mais également à se rapprocher des personnes compétentes, pour mieux comprendre leurs objectifs et les programmes du plan stratégique 2013-2017 qui les concernent.

1^{ER} SEMESTRE 2013...

Hausse du Recouvrement

En effet, les produits encaissés par la Cnps sont en hausse sur la période, comparativement à l'exercice 2012. Cependant, les objectifs fixés aux structures chargées du recouvrement dans le cadre du plan stratégique 2013-2017, ne sont pas totalement atteints.

Thomas Tang

En matière de recouvrement, la Cnps est sur la bonne voie. D'importants efforts ont été déployés pour l'atteinte voire, le dépassement à terme des objectifs budgétaires, notamment en matière de contrôle employeurs et de recouvrement forcé. C'est l'un des enseignements de la publication du rapport de gestion du premier semestre 2013, lors de la session d'évaluation organisée par le directeur général Mekulu Mvondo Akame, le lundi 27 août 2013. Bien que 507 employeurs aient été suspendus ou radiés, le fichier employeurs s'est enrichi de 2 894 nouveaux. L'effectif des employeurs actifs au 30 juin 2013 est de 49 460, soit une progression de 7,3% par rapport au 31 décembre 2012. Le taux d'avancement des travaux d'assainissement des fichiers est quant à lui, de 40% au 30 juin 2013. Dans le cadre de l'avenant n°3 à la convention des dettes croisées ETAT/CNPS de 1997, signé en février 2010, la Cnps a encaissé -tout comme au cours du premier semestre 2012- la somme de 10,5 milliards de francs. Néanmoins, au 30 juin 2013, l'Etat accuse quatre (04) mois d'arriérés de reversement, représentant une somme de 6 milliards sur l'échéancier convenu. Les produits budgétaires, constitués essentiellement des recettes administratives, celles liées aux établissements de soins, aux immeubles de rapport, à l'action sociale et sanitaire et aux placements financiers, s'élèvent à 4 milliards de francs ; soit en augmentation de 17% (+593 millions). Les loyers facturés dans la gestion des immeubles de rapport sont en augmentation de 12% (+127 millions) et s'élèvent, au 30 juin 2013, à 1,1 milliard de F CFA. Au cours de la même période, 288 millions ont été encaissés dans le cadre de la vente d'une parcelle de terrain à Douala. La production de la branche relative à la gestion des établissements de soins est passée de 1,6 à 1,5 milliard au premier semestre 2013, soit une baisse de 144 millions de francs en valeur absolue et 8,8% en valeur relative. Les écoles et les PMI ont produit des recettes de 134 millions, en augmentation de 152% par rapport à la même période au cours de l'exercice précédent. Les revenus des placements financiers ont augmenté de

31%, et se situent au 30 juin 2013 à 841 millions de francs. Enfin, les revenus liés à l'activité administrative se sont élevés à 177 millions, progression de 30%. Grosso modo, ces chiffres éloquentes montrent une nette amélioration des recettes. Les produits encaissés passent en effet de 62,5 à 64,07 milliards de Francs, avec une augmentation de 1,5 milliards, soit +2,49% par rapport à la même période en 2012. Les cotisations sociales du premier semestre 2013 quant à elles, s'élèvent à 49,5 milliards, soit une hausse de 1,98% (+964 millions). Toutefois, ces résultats satisfaisants sont atténués par le gap de 4,6 milliards (8,62%) enregistré au cours de la pé-

riode de référence. Par rapport aux prévisions budgétaires du plan stratégique 2013-2017, les objectifs sont atteints à 94,34% (90,93%, si on exclut la dette de l'Etat). Or, la direction générale insiste sur la production des données en fonction dudit canevas de fonctionnement, pour une parfaite lisibilité de l'activité et pour une optimisation des résultats de gestion. D'où l'invitation -aux fortes allures de dernière sommation- de Noël Alain Olivier Mekulu Mvondo Akame aux responsables des structures extérieures ayant enregistré des gaps, de « se rapprocher des responsables en charge du suivi des programmes » pour une meilleure appropriation du plan stratégique de l'organisme.

Le paiement des prestations en nette augmentation

C'est ce qui ressort du rapport de gestion de la première moitié de l'exercice en cours à la Cnps.

Rappelons d'emblée que le paiement des prestations sociales a été effectué à temps - comme d'habitude -, pour le plus grand plaisir des assurés sociaux. Dans la quête permanente d'amélioration de la qualité du service rendu aux clients/usagers, le paiement des pensions par cartes prépayées a même été implémenté avec succès : des milliers de pensionnés touchent désormais à la carte à Yaoundé et Douala notamment.

A cet effet, si l'on inclut les autres dépenses connexes, ces opérations ont été exécutées pour un montant global de 28,7 milliards de francs à 176 876 assurés sociaux, soit une augmentation de 3,4% (+946 millions) par rapport au premier semestre 2012. Dans le même temps, 24 943 nouveaux assurés ont été enregistrés. Le fichier des assurés actifs, toujours en cours d'assainissement et de mise à jour est de 560 480 au 30 juin 2013. De façon plus détaillée, 24,6 milliards de francs ont été payés à 90 876 pensionnés et ayants-droit (PVID, Pensions de vieillesse, d'invalidité et de

décès, Ndlr), soit une augmentation de 2,7% ; 1 milliard de francs à 3 872 crédi-entiers et ayants-droit (RP, Risques professionnels, Ndlr), soit une baisse de 11,6% ; 3 milliards francs à 82 128 bénéficiaires de Prestations familiales (PF), soit en augmentation de 16,7% par rapport au 1er semestre 2012.

En outre, au cours de ce premier semestre, le paiement des prestations sociales s'est caractérisé par la poursuite de l'assainissement et de la mise à jour du fichier des assurés sociaux ; la poursuite de la baisse des charges connexes au paiement (-13% par rapport au premier semestre 2012) ; la résorption des instances ; le paiement par porte-monnaie électronique des pensionnés ; la réduction des coûts financiers supportés par les pensionnés résidant à l'étranger (-30% des frais habituellement payés) ; la mise à jour des photos des bénéficiaires dans le logiciel de paiement ; l'extension progressive du « bureau total », volet essentiel du plan anti-arnaque et la poursuite de l'opération de contre visite médicale des crédi-entiers.

Source DFP

PERFORMANCES AU 30 SEPTEMBRE 2013

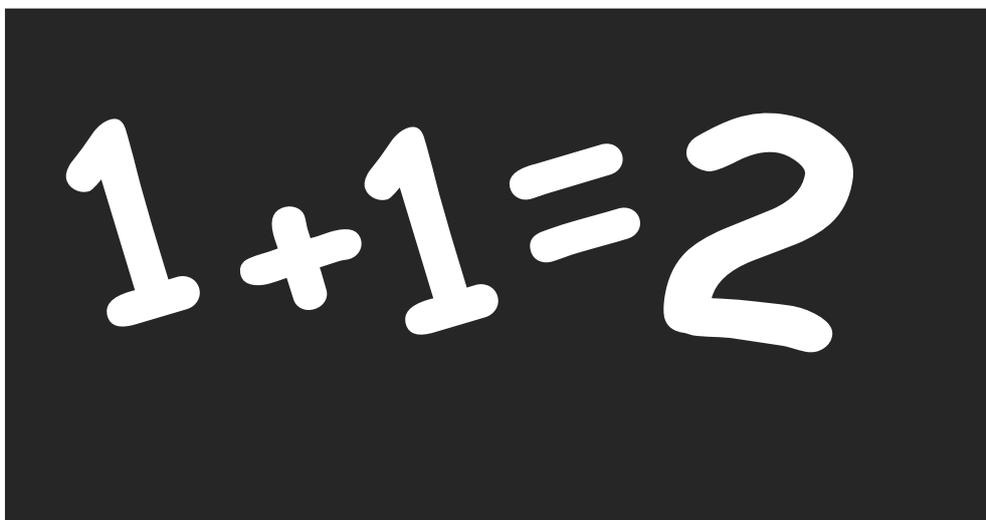
L'implacable vérité des chiffres

La troisième évaluation du plan stratégique 2013-2017, effectuée le 25 octobre dernier a démontré qu'à pratiquement deux mois de la fin de l'exercice 2013, plusieurs actions prévues ne sont pas menées, certaines structures trainant encore la patte.

Simon MEYANGA

Le résultat de la présentation du niveau d'exécution des programmes est sans équivoque : au 30 septembre 2013, 58% des programmes ont connu des réalisations largement au-delà des attentes, 22% ont un niveau d'exécution satisfaisant pour la période et 20% n'ont enregistré aucune activité significative sur la période. Concrètement, sur 173 actions prévues par le plan stratégique en 2013, 101 sont au vert, c'est-à-dire qu'elles ont connu une exécution au-delà des attentes ; 38 sont en orange, signe d'une exécution satisfaisante et 34 sont au rouge, la preuve qu'elles n'ont jamais été menées.

Les chiffres et les faits sont cinglants, qui invitent à un véritable sursaut d'orgueil, à quelques semaines seulement de la clôture de l'exercice budgétaire 2013. Pourtant, il y a eu la première évaluation d'avril-mai 2013, au cours de laquelle les responsables et chefs de structures ont évoqué les besoins d'appropriation des éléments du nouveau plan stratégique 2013-2017, pour justifier les résultats mitigés – c'est un euphémisme –, obtenus au premier trimestre. Le directeur général a compris, qui a estimé que « parmi ceux qui ont eu de mauvais résultats, il y en a qui mettent encore les bases de la performance ». Mais, Noël Alain Olivier Mekulu Mvondo Akame a donné des recommandations pour les améliorations nécessaires, non sans mentionner en guise d'avertissement : « c'est à partir du troisième trimestre que je vais m'inquiéter ». Ceux qui avaient pensé que le troisième trimestre était encore à des années lumières se sont trompés, la réalité implacable des chiffres de cette période est-là, devant nous. Avant cette troisième évaluation, des réglages se sont pourtant révélés nécessaires, qui ont constitué la trame de la seconde évaluation du 27 août 2013. C'était, en tout cas, le sens des recommandations du directeur général qui a conseillé à ses collaborateurs et à tous les autres chefs de structure de se rapprocher



des personnes compétentes, pour mieux comprendre les tenants et les aboutissants des objectifs et des programmes qui sont les leurs dans le cadre du plan stratégique 2013-2017.

Au cours de la troisième évaluation du vendredi 25 octobre, il y en avait, au terme de la présentation du directeur des Finances et du Patrimoine, qui disaient n'avoir pas compris certains aspects du plan stratégique (!). Surtout, il y avait encore malheureusement, constat du directeur général en personne, « beaucoup de rouges ». Traduction de ce qu'il y a encore dans l'exécution de la première année du plan stratégique, une pléiade d'actions non encore menées, alors qu'on est rendu à deux mois de la fin de l'exer-

cice ! Normal donc, dans ces conditions, que le directeur général veuille savoir pourquoi ? Dans l'espoir qu'au 31 décembre, ce qui peut être rattrapé le soit encore.

Le directeur général a donné la parole à tous les responsables de structures qui se sont expliqués, chacun en ce qui le concerne. Dans la quasi-unanimité, ils ont tous juré la main sur le cœur, d'atteindre leurs objectifs au 31 décembre 2013. Or, décembre, c'est déjà demain, on ne perd rien à patienter pendant quelques petites semaines pour voir les maçons jugés au pied du mur. En attendant, un classement des structures selon les actions menées a été réalisé (voir tableau), qui donne à réfléchir et, pourquoi pas, des insomnies !

LE HIT-PARADE DE LA PERFORMANCE

Le classement des structures au 30 septembre 2013, selon les actions menées.

N°	Structures	Actions	Vert + Orange	Rouge
1	DG	4	100 %	
2	DFP	43	95 %	
3	DC	8	88 %	
4	MCN	7	86 %	
5	DECT	2	75 %	
6	DACI	8	69 %	
7	DR	17	68 %	
8	DAJC	4	63 %	
9	DAG	17	59 %	24 %
10	DCHE	11	55 %	27 %
11	DRH	14	54 %	36 %
12	DSI	14	50 %	29 %
13	DP	10	45 %	40 %

MORCEAUX CHOISIS...

Les ventres mous de la performance

Présentation en quelques clichés, des programmes et actions à... problèmes, qui ont plombé les résultats au 30 septembre 2013, et pour lesquels, il va falloir en deux mois, secouer les cocotiers.

Simon MEYANGA



Lors d'une conférence du lundi

C'est un secret de polichinelle, c'est appuyer là où ça fait mal, que de présenter en grandeur nature, la faiblesse de l'exécution de certaines actions de certains programmes du plan stratégique 2013-2017 de la Cnps. Non, il ne s'agit pas d'accabler qui que ce soit, mais, c'est davantage une manière de booster le moral des uns et des autres, dans l'objectif avouer de les...pousser aux résultats attendus par le directeur général et sur la base desquels, ils vont être évalués.

Une thérapie de choc ? Peut-être. Mais, à deux mois de la fin de l'exercice budgétaire ; à quelques semaines des bilans, ce traitement de cheval vaut la peine. Ainsi, dans le programme d'optimisation du recouvrement des cotisations sociales pour la couverture des prestations familiales, la Cnps avait prévu, dans le cadre de la mise à jour du fichier employeurs, de maîtriser à 80 % le nombre des employeurs actifs. Au 30 septembre, le résultat est au rouge, il est de 34 %. Pour ce qui est de la mise en place d'un système d'appel des cotisations pour maîtriser la dette des employeurs, l'entreprise espère réaliser

60 % du nombre d'appels de cotisations sur le nombre total des cotisants. Cet objectif est encore à 0 %. Dans le cadre du programme de paiement de la juste dépense des prestations familiales, l'une des actions prévues est l'optimisation du processus fonctionnel, avec pour objectif, la réduction des délais de traitement des dossiers. L'indicateurs, c'est-à-dire, le temps moyen de traitement des dossiers qui est de 48 heures est réalisé à 40 %. Idem pour la maîtrise et la sincérité des dépenses qui vise à vérifier la réalité des droits. L'objectif qui est de réaliser à 100 %, la proportion des paiements vérifiés a posteriori est de 40 % au 30 septembre 2013. Pour ce qui est du programme d'optimisation de la gestion des établissements de soins, l'augmentation des recettes et la fidélisation de la clientèle ont encore quelques soucis, de même que la réforme de l'organisation du travail. La première action prévoit un taux d'augmentation des recettes de 10 %, il est en baisse de -20 % au 30 septembre 2013. La réduction des effectifs à -5 % n'a pas eu lieu dans les différentes formations sanitaires de la Cnps, de même qu'on est encore loin du compte de l'atteinte de l'objectif

GRÂCE AU BUREAU TOTAL...

Des centaines de dossiers de prestations liquidés à l'immédiat

Environ 350 dossiers de pension de vieillesse, d'invalidité et de décès ont été traités au cours du premier semestre 2013.

Thomas Tang

Un nouveau document produit par la direction des Prestations de la Cnps indique que 345 dossiers complets, relatifs aux demandes de pension de vieillesse, d'invalidité et de décès ont immédiatement été liquidés après leur dépôt, au cours du premier semestre 2013. Il s'agit précisément de 246 pour la vieillesse anticipée, 88 de pension vieillesse, 7 dossiers de pension de survivants en faveur des veuves, 3 pour orphelins et 1 pour ascendant. Ces résultats qui confirment l'ère de la modernité sur laquelle surfe la Cnps, sont rendus possibles grâce à la mise en œuvre dans les centres de prévoyance sociale, d'unités intégrées appelées Bureau total. Dans le Bureau Total, le service de l'accueil reçoit le dossier, vérifie sa conformité de fond et de forme, avant de le transmettre au service des prestations pour le décompte. Celui-ci le transmet ensuite à la comptabilité pour le contrôle, avant le dépôt sur la table du chef de centre qui valide le droit. Lequel est directement positionné et dont la date de paiement est communiquée au client, après identification. Le dossier est ainsi liquidé, aussitôt réceptionné !

Il n'est pas superflu de signaler que cette approche innovante de la relation Cnps-Client s'inscrit dans la kyrielle d'initiatives prises par la direction générale de l'organisme pour faire bénéficier à sa clientèle, -les assurés sociaux- d'un « service de qualité, en toute responsabilité sociale », comme aime à le rappeler le directeur général, Noël Alain Olivier Mekulu Mvondo Akame. En rappel, pour qu'un dossier soit liquidé tout de suite après son dépôt, il faut qu'il soit complet. Pour en savoir plus sur les procédures relatives au bénéfice des prestations sociales fournies par la Cnps, il suffit de rentrer dans le site [www.cnps.cm/Espace assurés sociaux](http://www.cnps.cm/Espace_assurés_sociaux), avec la possibilité de télécharger certaines pièces. Il est également conseillé d'avoir plus d'explications dans les 33 centres de prévoyance sociale de l'organisme à travers le Cameroun.

DONS

La Cnps fait «encore» des heureux

À l'invitation de la «Lionel foundation», l'organisme a remis un important don en matériel didactique, produits alimentaires et vêtements au centre socio-éducatif bilingue de la prison centrale de Yaoundé, le vendredi 18 octobre 2013.

Emmanuel Etouke Ebouele

C'est avec des larmes d'émotions et un tonnerre d'applaudissements, que la délégation de la Cnps et celle de la «Lionel Foundation» (Lf) ont été accueillies le vendredi 18 octobre 2013, au centre socio éducatif bilingue de la prison centrale de Yaoundé-Kondengui.

C'était à l'occasion de la remise d'un important don en matériel didactique, produits alimentaires et vêtements, aux mineurs et aux enseignants de cette unité par l'organisme de sécurité sociale. Dans son allocution de circonstance, Julios Njah, Dg de la Lf, a remercié la Cnps et son manager pour ce grand geste de cœur qui contribuera à l'éducation et à la formation des bénéficiaires. En rappel, sa fondation œuvre pour l'amélioration des conditions de vie des mineurs en milieu carcéral en mobilisant des dons dans les entreprises à leur intention. Le directeur des prestations adjoint, Roger Njinang, représentant du directeur général de la Cnps, a quant à lui déclaré qu'il s'agit d'un geste de «solidarité sociale et civique, qui fait suite aux sollicitations de



Remise du don par le représentant du DG.

la Lf, à l'effet de faire face au taux d'échec élevé des apprenants dudit centre aux examens officiels». Sensible comme toujours aux causes sociales, le Directeur général, a marqué son accord et a invité le personnel à se joindre à cet élan du cœur. C'est ainsi que cet important don a pu être collecté.

Le 'père' (Roger Njinang) comme l'ont affectueusement surnommés les titulaires des lieux, a transmis à ces derniers les

vifs encouragements du Dg qui leur souhaite «le plein succès aux prochains examens officiels». Le super intendant Eloundou, représentant du régisseur, a enfin longuement remercié les généreux donateurs tout en invitant les bénéficiaires à faire un bon usage des présents offerts. « Les victuailles et fournitures que vous avez reçus ne doivent pas être vendus, mais être utilisés à bon escient », a-t-il rappelé.

HUMANITAIRE

Un appui à l'hôpital régional de Baham

La Cnps a remis un important don à cette formation sanitaire, pour contribuer à une meilleure prise en charge des populations.

Le jeudi 26 septembre 2013, la Cnps a procédé à la remise d'un don en produits pharmaceutiques d'une valeur de plus de 4 000 000 F CFA l'hôpital régional de Baham.

C'était en présence des populations et de plusieurs autorités au rang desquelles, le préfet des Hauts Plateaux, qui ont à l'unisson exprimé « la gratitude des populations de Baham à l'endroit du directeur général de la Cnps pour cet autre acte social qui viendra améliorer la prise en charge sanitaire des populations ». Agnès Gisèle Akamtaka, chef du centre de prévoyance sociale de Bafoussam et représentante du directeur général de la Cnps, a rappelé qu'il s'agit d'un « exemple d'assistance sociale que la Cnps offre à ses partenaires sociaux. En effet, au-delà des prestations prévues par la Norme n° 102 de l'Organisation internationale du travail, l'organisme a intégré dans son système de protection sociale certaines prestations



Mme le chef de centre de Bafoussam remet l'appui de la CNPS

nouvelles à l'instar de diverses actions sanitaires, sociales et à côté, des prestations en nature aux personnes vulnérables ». Faut-il le rappeler, Noël Alain Olivier Me-

kulu Mvondo Akame a fait de cette mission exaltante, l'une de ses priorités à la tête de l'institution dont il a la charge depuis le 07 avril 2008.



Dr Esther Njom Nlend lors d'une consultation au CHE

RÉDUCTION DE LA MORTALITÉ INFANTILE

Les nouvelles offres du CHE

En prélude à la commémoration de la 23^{ème} Journée de l'enfant africain, l'hôpital de la Cnps a présenté au public de nouveaux services devant contribuer à la réduction de la mortalité de l'enfant, dans l'après-midi du mercredi 12 juin 2013.

Thomas TANG

“G arantir la santé des enfants, c'est garantir l'avenir d'un pays». C'est l'un des slogans du Centre hospitalier d'Essos (Che). Cette vision est entrée dans une autre dimension le mercredi 12 juin 2013 quand, en prélude à la commémoration de la Journée de l'enfant africain - célébrée le 16 Juin de chaque année -, la formation hospitalière de la Cnps a présenté deux nouveaux services destinés à améliorer davantage la prise en charge des nouveau-nés. Nés de l'imagination des personnels de cet hôpital réunis au sein de l'Association camerounaise d'aide aux personnes et familles vivant avec le Vih/Sida (Acapfas), ils ont pour noms : CREME (Contribuer à réduire la mortalité de l'enfant) et SEC (Soutien Enfance Cameroun). Le service CREME, qui renvoie à un produit laitier, la glace qu'apprécient les bambinos, a été présenté par la

présidente de l'Acapfas, le Dr Anne Esther Njom Nlend. Outre l'élimination de la transmission verticale du VIH, «il vise à réduire la mortalité imputable aux trois grands pourvoyeurs des décès néonataux à savoir : l'hypoxie néonatale, la prématurité ou le petit poids de naissance et l'infection néonatale» a-t-elle confié. Quant au service SEC, qui rappelle les initiales du Dr Same Ekobo Chantal, qui a été pendant longtemps au service de la santé de l'enfant au Che et au Cameroun, il a été présenté par Muriel Same Ekobo : «il contribuera à appuyer la nutrition des enfants vulnérables». Et de préciser, avec émotion, que «les contributions financières recueillies à la suite du décès du Dr Same Ekobo, qui était ma mère, ont été mobilisées pour lancer le projet».

La vulnérabilité du nouveau-né est attestée par les données d'une dernière enquête de démographie et de

santé au Cameroun, avec un taux de mortalité néonatale affiché à 31%. C'est pourquoi le CHE ne s'arrête pas là, et associe à ses nouveaux services, l'accueil et l'assistance à tous les bébés par un personnel formé selon le module de base à leur assistance en vue de la réduction des effets délétères de l'hypoxie néonatale, fait à l'aide du Mannequin Baby Anne ; la vulgarisation de la méthode kangourou pour le petit poids de naissance - il s'agit d'une méthode permettant la croissance ex utero (après naissance) du nouveau-né de petit poids, moins de 2kg - ; et l'examen systématique des nouveau-nés durant leur premier mois de vie, qui est capital pour détecter et traiter toute maladie ou infection précoce. Les services CREME et SEC sont effectifs au CHE depuis le mois de juillet 2013.

CENTRE HOSPITALIER D'ESSOS

Le scanner de nouveau en marche !

En panne, après avoir été très sollicité au cours du premier trimestre 2013, cet équipement de pointe est de nouveau opérationnel depuis le 29 août dernier. Ceci au grand soulagement de nombreux patients.

Raphael Nkamtchuen

Le scanner est un outil fondamental au bon diagnostic, en vue d'une prise en charge adéquate du patient. En effet, cet appareil de radiodiagnostic permet de détecter dans le corps humain les pathologies que l'on ne peut pas voir sur une radiographie ordinaire. Il est utilisé dans le cadre de l'imagerie médicale, dont le service au Che fonctionne 24h/24.

D'après le Major de ce service, l'Ingénieur des travaux d'imagerie médicale, Séraphine Suzanne Tina Tomo, « *le Scanner du Che, spécifique du fait de ses performances remarquables et exceptionnelles; car faisant des coupes fines de l'ordre 0,5 millimètres, est un ensemble constitué de 3D (Dimension) et 08 Barrettes. Ce plateau technique fort sophistiqué fait du Scanner de notre hôpital le Che, l'appareil le mieux sollicité dans la ville de Yaoundé en ce moment même, où les autres hôpitaux voient les leurs en panne* ». L'Ingénieure se souvient qu'au cours du premier trimestre 2013, le service de l'imagerie médicale de cet hôpital, enregistrait 30



Le scanner du CHE

patients en moyenne tous les jours. Pendant ce temps, tous les autres scanners en fonction dans les autres hôpitaux de la capitale étaient non opérationnels. Serait-ce ce surmenage d'efforts qui aurait mis en panne notre scanner? dame Tina Tomo ne pense pas autrement.

Désormais réhabilité, cet appareil de marque General Electric/Bright Speed, opérant deux types d'examen tels les scanners à injection et sans injection à coût social enregistré, prudemment désormais, en moyenne 10 patients au quotidien.

QUALITÉ DE L'ACCUEIL AU CHE

Un guichet spécial ouvert

L'objectif est de faciliter davantage l'accès aux soins, dans les délais et le plus strict secret médical.

TT

Emboitant le pas des hôpitaux qui offrent à leurs patients un séjour agréable et facile d'accès, le Centre hospitalier d'Essos (Che) vient d'ouvrir un guichet spécial pour les personnels de la Cnps, les pensionnés de l'organisme et autres Vip.

Un tour dans la formation hospitalière de la Cnps a permis aux visiteurs de jauger l'effectivité de cette initiative. En effet, dès l'accueil – où sont délivrés les billets de session –, impossible de contourner les deux questions inévitables : « *Etes-vous agent Cnps ?* » ou encore : « *Etes-vous pensionné de la Cnps ?* ». En cas de réponse par l'affirmative et production des justificatifs y relatifs, ceux des patients qui obéissent à ces critères sont immédiatement dirigés vers le « *guichet spécial* ». Celui-ci est situé juste devant la pharmacie de l'hôpital, où les attend une dame spécialement dédiée à l'activité, installée devant un ordinateur, prête à rendre un service tout-sourire et immédiat. Les personnalités quant à elles, sont facilement identifiables et sont



Bienvenue au guichet spécial du CHE

invitées à suivre le même cheminement. Mais, la différence s'arrête-là. L'initiative à l'accueil n'a rien à voir avec la qualité du traitement administré par le Che, dans le plus strict secret médical à tous les bénéficiaires, sans exception aucune. Agent Cnps, Vip ou patient lambda qui s'aligne dans les autres guichets du Che, tous reçoivent avec la même attention, le traitement approprié à leur maladie. En effet, « *la règle dans les hôpitaux, comme au Che, c'est égalité de traitement pour tous* »,

comme le rappelle si bien Caroline Ejangue, à toutes fins utiles. Le directeur de cet hôpital désormais équipé pour recevoir tout type de patient précise que « *c'est pour répondre aux nombreuses sollicitations des personnels de la Cnps et des personnalités de la République, voulant être servis et éventuellement retourner au boulot, mais aussi de nos pensionnés, désireux d'être servis le plus rapidement possible, que le guichet spécial a été ouvert depuis le lundi 15 juillet 2013* ». Mis en œuvre pour effectivement ouvrir les portes de l'hôpital au patient en un clin d'œil, le guichet spécial du Che remplit déjà sa mission. Il est conseillé de caler un rendez-vous à l'adresse mail : che.admissions@cnps.cm.

EXTENSION DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

Des taximen-moto sensibilisés à Mbalmayo

Environ 200 d'entre eux ont été entretenus sur les principes de base de la sécurité sociale, le 05 septembre 2013. C'était au cours d'un séminaire organisé dans la salle des actes de l'hôtel de ville de Mbalmayo.

Bahoya Louise Cecile (Stagiaire)

La rencontre organisée dans la salle des actes de l'hôtel de ville de Mbalmayo a débuté à 11h, avec le mot de bienvenue du Maire, à l'ensemble des participants. Dans un ton convivial, il a présenté les grandes lignes de la plate forme de collaboration entre sa Mairie et la Cnps. « Cette initiative a pour but d'améliorer les conditions de vie du taximan-moto qui, le plus souvent, travaille dur, mais vit dans la précarité. En effet, ceux-ci ont toujours été considérés comme des gens abandonnés » a-t-il souligné. Ainsi, pour le bien-être de ces travailleurs à part entière, le magistrat s'est engagé à les sensibiliser « sur le bien fondé de leur adhésion à ce projet, afin de bénéficier, enfin, d'une couverture sociale ». Par ailleurs, il a annoncé la mise sur pied d'un dispositif spécial, entre la Cnps et la Mairie, pour la protection sociale des acteurs de ce secteur d'activité. Dieu-donné Zang Mba n'a pas manqué de remercier le Directeur général de la Cnps, pour « cette initiative louable qui contribue à mettre l'activité des taximen-moto dans un cadre légal ». En effet, en leur accordant une couverture sociale, l'organisme exécute concrètement les instructions du chef de l'Etat relatives à l'extension de la sécurité sociale aux couches sociales non encore prises en charge.

En retour, le chef de centre de Mvog-Mbi a remercié le Maire de la commune de Mbalmayo, pour son immense soutien à l'endroit de la Cnps dans le cadre de cette action. Dans son plaidoyer, Crescence Nga Eteme a promis aux taximen-moto que « l'organisme mettra tout en œuvre pour l'atteinte de cet objectif », tout en invitant les représentants du syndicat et de la mutuelle « à jouer pleinement leur rôle de sensibilisation, de collecte et de reversement des cotisations sociales à la Cnps ». De même, elle a rassuré ses interlocuteurs de la bonne qualité du service qui les attend dans les locaux de l'organisme. Par la suite, ses collaborateurs en charge de l'immatriculation, des prestations et du recouvrement ont apporté d'amples explications à des taximen-moto attentifs.

La séance de questions réponses qui a suivi a permis d'éclairer les zones d'ombres et inquiétudes des uns et des autres. Séance tenante, la mutuelle des taximen-moto de Mbalmayo s'est immatriculée en tant qu'employeur, emboîtant ainsi le pas au syndicat de la même ville.



Accord parfait entre la CNPS et les «Moto-Taximen»

BERTOUA

Des motos taximen immatriculés

L'action organisée par le centre de prévoyance sociale de la ville s'inscrit dans le processus d'extension de la sécurité sociale en cours.

Emmanuel Etouke E.

Mémorable restera la journée du 06 juillet 2013, pour les membres de l'association des taximen moto (Astamob) de Bertoua. Ce jour-là en effet, ils se sont retrouvés dans la salle de réunion de la confédération syndicale des travailleurs du Cameroun de la ville avec, comme invité de marque, le chef du centre de prévoyance sociale de la ville, Martin Mbang Mbang, venu en personne leur parler de la sécurité sociale.

«La sécurité sociale aux motos taximen ?», se demandaient certains. Bien sûr ! Dans son discours du 31 décembre 2012 à la nation, le chef de l'Etat, Paul Biya, déclarait : « La mise au point d'un système de sécurité sociale accessible au plus grand nombre se poursuit. La proportion des populations couvertes en matière de sécurité sociale devrait passer de 10% en 2012 à 20% en 2015 ». Et à la Cnps, cela passe par une extension de la sécurité sociale aux couches autrefois mises à l'écart, à l'instar de celles des transports. Dans le sillage des conventions signées précédemment par l'organisme avec les transporteurs du secteur routier et les footballeurs, le Cps de Bertoua a donc rencontré les taximen motos de sa zone de

compétence, qui constituent une cible privilégiée, puisque exposée aux risques les plus variés. Dans un bref mais riche exposé, Martin Mbang Mbang a présenté les avantages de la couverture sociale, les obligations des différents acteurs, sans oublier la prévention des risques professionnels. L'on retiendra surtout l'importance de la télédéclaration et du paiement des cotisations sociales à effectuer chaque mois par tout employeur, ainsi que le civisme dont doivent faire preuve les nouveaux assurés. Car, a-t-il rappelé, « s'il est vrai que la sécurité sociale est un droit de la vie, elle n'est pas une vie due ». La séance de question-réponses qui a suivi, a permis aux uns et aux autres d'en apprendre davantage sur les procédures à la Cnps et de balayer quelques appréhensions.

Grandement édifiée sur la sécurité sociale, l'association Astamob a été notifiée comme employeur par la remise à elle de la fiche signalétique et de dix-sept demandes d'immatriculation. Et depuis le mois de juillet, elle procède à la télédéclaration et au paiement des cotisations sociales de ses membres qui, paraît-il, sont de plus en plus nombreux.

TÉLÉDÉCLARATION

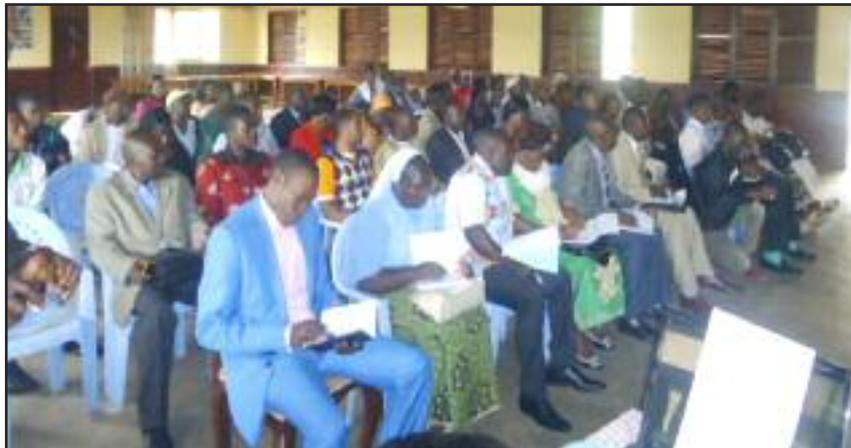
Des employeurs à l'école

C'était au cours d'une rencontre organisée par le Cps de Dschang, afin de leur assurer une meilleure compréhension de la récente procédure de déclaration des salaires sur www.cnps.cm.

Emmanuel Etouke E.

Le jeudi 05 septembre 2013, la salle de délibération de la Commune de Dschang a fait le plein d'hôtes, à l'occasion d'une rencontre organisée par le Cps de la ville, en faveur des employeurs de sa zone de compétence. Ce type de rencontre est en fait, désormais traditionnel et participe de la volonté de la Cnps à mieux faire comprendre à ses clients, ses innovations et procédures, pour leur faciliter l'accès au service. Comme les autres donc, celle-ci a été un séminaire de renforcement des capacités, avec en particulier, la présence du Préfet du Département de la Menoua et de la presse.

Les travaux ont porté sur la familiarisation et la sensibilisation des employeurs à la télédéclaration et l'amélioration des rapports de partenariat avec eux. Le chef de centre, Charles D. Eyango Ekwa, a montré les avantages que peuvent tirer les employeurs et les assurés sociaux du respect des obligations sociales. Le préfet quant à lui, a non seulement fustigé l'incivisme des employeurs indécents, mais les a également invité à adopter des attitudes plus responsables en s'inscrivant résolument dans le combat contre le refus de l'immatriculation à la Cnps, l'affiliation partielle du



Des employeurs au cours d'un séminaire de formation

personnel et l'irrégularité dans le paiement des cotisations sociales. 'Le bon employeur est celui qui immatricule tous ses travailleurs sans exclusive, qui procède mensuellement à la télédéclaration des salaires et paie sans retard les cotisations sociales', a rappelé Joseph Bertrand Mache Njouwet. Puis, trois exposés ont davantage éclairé les participants sur la télédéclaration des salaires et son incidence tant sur la tenue des comptes employeurs, que sur la prise en charge des assurés sociaux. Messieurs Charles Eyango Ekwa, Fidèle Nkodo Amougou et Jean Paul Tchouamo, ainsi que Mme Stéphanie Bouche, se sont appesantis sur

les procédures pratiques de la télédéclaration, ceci à partir d'un vidéoprojecteur connecté en temps réel au site web de la Cnps. Les exposants se sont enfin prêtés au jeu de questions-réponses sur toutes les préoccupations des employeurs et des journalistes, tant sur la télédéclaration que sur tous les autres sujets relatifs à la sécurité sociale.

Les réponses données à chaque préoccupation ont permis aux uns et aux autres de repartir pleinement conscient et satisfaits des efforts de modernisation de la qualité de service consentis par la Cnps, afin de satisfaire au mieux ses clients.

GAROUA

Des correspondants d'entreprises formés

La rencontre a eu lieu Vendredi, 21 juin 2013, dans la salle de conférence du centre de prévoyance sociale de Garoua sur le thème : « Le billeteur et la maîtrise des activités menées par la Cnps ».

Thomas Tang

En ouvrant ce qui était en fait un atelier de formation en sécurité sociale, le chef de centre, Ahmadou Lamou, a rappelé aux participants que cette rencontre vise à conforter l'amélioration de la qualité du service rendu aux clients par la Cnps, dans le cadre du programme de modernisation de l'organisme à l'horizon 2017.

En effet, la connaissance des lois et règlements régissant l'activité de la prévoyance sociale au Cameroun s'impose à toutes les parties prenantes. Et pour Ahmadou Lamou, les réformes engagées par la direction générale ne sauraient s'accommoder d'une maîtrise approximative des textes ou des nouveaux outils de gestion de l'orga-

nisme. « Il est important que les partenaires de la Cnps soient régulièrement imprégnés des procédures et innovations en cours », a-t-il précisé. Logiquement donc, les modules développés à l'attention des participants ont porté sur l'immatriculation des employeurs et assurés sociaux, les aspects fondamentaux du recouvrement, l'assiette des cotisations, la télé déclaration et les branches des prestations sociales couvertes par la Cnps.

Les exposés, suivis de débats interactifs, ont été conduits par Soudi Souaibou, chef de Service de l'Accueil et de l'Immatriculation, et Frédéric Tchachet, chef de Service des Prestations du Cps de Garoua. A la fin, les invités sont repartis satisfaits, en émettant le vœu de voir pareille initiative se renouveler.



Des correspondants d'entreprises

ELECTION DU BUREAU DE L'AISS

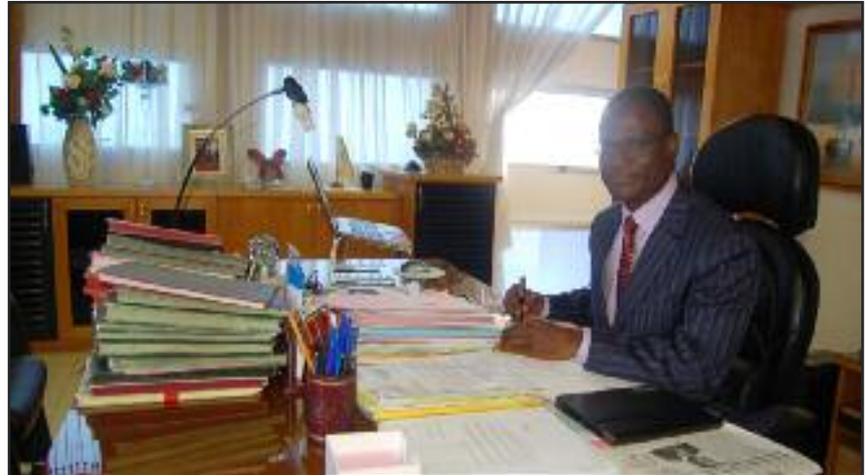
La Cnps au cœur du processus

Le directeur général de la Cnps sera scrutateur à l'élection prévue en novembre. Il a été désigné au cours de la 107ème réunion du Bureau de l'Association internationale de la sécurité sociale (Aiss), tenue du 26 au 28 juin 2013 à Genève, en Suisse.

Thomas Tang

Noël Alain Olivier Mekulu Mvondo Akame fait partie des trois scrutateurs désignés pour la bonne conduite de l'élection du prochain bureau de l'Aiss, prévue à Doha, capitale du Qatar, le 15 novembre 2013, à l'occasion du 35ème Conseil de l'association, en marge du forum mondial de la sécurité sociale. Les 338 organisations membres de l'association représentant 159 pays y participeront.

Le directeur général de la Cnps a été désigné pour cette mission qui honore l'organisme et le Cameroun, au cours de la 107ème réunion de l'organe directeur de l'association tenue du 26 au 28 juin 2013 à Genève, en Suisse. Celle-ci portait sur 18 (dix-huit) points relatifs à l'administration générale et à l'orientation stratégique de la structure. Hormis l'évaluation des activités de l'association pour le triennium 2011-2013, la préparation du rendez-vous qua-



Le Directeur Général de la Cnps

tari a considérablement avancé. Noël Alain Olivier Mekulu Mvondo a également présenté le rapport final du 3ème Comité

d'examen des candidatures pour le prochain bureau, en lieu et place du président dudit comité, empêché.

ECHANGES DES BONNES PRATIQUES

Quand la Cnps inspire ses consœurs

Deux délégations venant du Niger et du Gabon ont récemment effectué des voyages d'études au sein de l'organisme.

T.T.

La délégation nigérienne composée de cadres de la Caisse nationale de sécurité sociale du pays a été la première à séjourner en terre camerounaise du 27 au 30 juin 2013. L'organisme venait « s'abreuver de l'expérience de l'organisme de sécurité sociale le plus primé du continent, pour mener à bien le projet de numérisation de tous les relevés nominatifs des salaires antérieurs à l'année 2000 », selon le chef de la délégation, Mme Haboubacar Hadiza. Après une importante séance de travail avec le directeur des Systèmes d'information (Dsi) de la Cnps, nos confrères étaient situés sur la gestion électronique des documents et la lecture électronique des documents (Ged/Lad), utilisées par la Cnps. Pour toucher du doigt la fonctionnalité de ces technologies innovantes, des visites guidées ont été organisées dans les centres de prévoyance sociale (Cps) de Yaoundé-centre et de Douala-Bassa. « On note de très beaux efforts de la Cnps pour trouver des solutions pratiques aux problèmes des usagers. Vous êtes vraiment au service de vos clients ! », a reconnu Abdourazakhe Abani, Conseiller technique du Haut commissaire à la modernisation de l'Etat du Niger, membre de la délégation, sur le chemin du retour.

A titre de rappel, la Ged/Lad permet aux organisations de mieux maîtriser l'information sur leurs documents. Avec elle, l'accès aux documents devient plus facile et fiable, ce qui apporte des bénéfices significatifs en termes de qualité, de productivité et d'amé-



La délégation nigérienne chez le DGA de la CNPS

lioration des délais pour les entreprises. Du 28 octobre au 1er novembre 2013, a suivi la délégation de la Cnss du Gabon, venue en savoir davantage sur le fonctionnement des applications métiers, la mise en œuvre des guichets automatiques pour améliorer le paiement des prestations sociales et le partenariat avec les banques, ainsi que la technologie utilisée pour l'interconnexion des structures centrales et extérieures de la Cnps. Elle a également eu un entretien avec le Dsi avant de se rendre dans les Cps de Yaoundé-centre et de Douala-Bassa.

Pour la Cnps, « le partage de bonnes pratiques reste la solution pour le développement de la sécurité sociale en Afrique subsaharienne », a déclaré aux invités le directeur général adjoint qui a reçu en audience ces délégations. C'est pourquoi l'outil de pilotage qu'est le ratio composite, mais également la vision managériale, les installations du Centre Hospitalier d'Essos et le plan stratégique 2013-2017 leur ont également été présentés. « La Cnps reste disposée à recevoir toute autre visite » a rassuré à chaque fois, Mme Lysette Ngatchou.

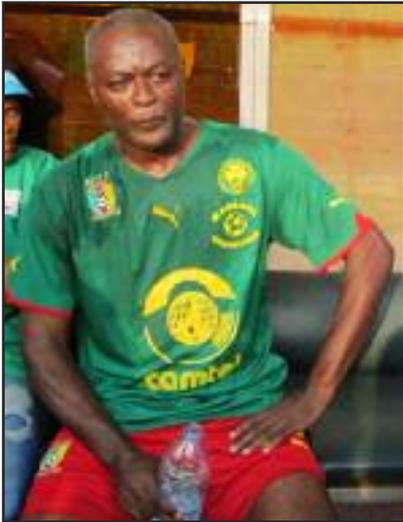
PUB

JUBILÉS

L'hommage à deux sportifs-maison

La Cnps a activement pris part aux activités organisées à l'occasion des départs en retraite sportive de deux footballeurs qu'elle porte en estime: l'ancien Lion Indomptable Emmanuel Kundé et l'ancien de Prévoyance Fc, Lazare Okili.

Thomas TANG



Emmanuel KUNDE

Comme prévu, la Cnps était de la fête. Du 10 au 11 août 2013 à Yaoundé, Emmanuel Jérôme Kundé alias Benetti -de son idole italien Roméo Benetti- a définitivement rangé ses crampons, devant la nation toute entière. Pendant la journée du samedi 10 août, l'équipe fanion de la Cnps a participé à un tournoi de vétérans marathon regroupant seize associations de deux-zéro d'ici et d'ailleurs -dans lesquelles la star a évolué-, avec des matches se jouant en deux fois vingt minutes. Puis, à une "soirée des fouteux" au cours de laquelle, un cadeau symbolique de la Direction générale a été solennellement remis à l'ancien capitaine des Lions indomptables -127 sélections et 25 buts-, visiblement très ému. Des footballeurs de la Cnps ont même participé au match de gala final du dimanche 11 août 2013 au stade Omnisports de Yaoundé, en présence de ses amis, sa famille et une foule immense et joyeuse. Emmanuel Kundé, comme nous l'a rappelé le Sg de l'Afca, Sylvestre Etsombo, a doublement appartenu à la grande famille Cnps, où il a été sportif et agent. Dans sa belle carrière sportive, il a évolué avec Prévoyance FC, en corpos et vétérans, et dans l'équipe du championnat national de 1ère division. Puis, il a été un personnel de la Cnps (Agent de Maîtrise). Ce footballeur talentueux à la force de deux Michael Essien, avait notamment inscrit un but pour le Cameroun lors de la coupe du monde 1990, en quart de finales contre l'Angleterre sur penalty. Ses anciens collègues et la Direction générale de la Cnps lui souhaitent une bonne retraite sportive, après de bons et loyaux services rendus à la nation toute entière!



Lors du jubilé de «Benetti»

Lazare OKILI

Le stade municipal de Sa'a, dans le département de la Lékié, Région du centre, était en ébullition le samedi 07 septembre 2013. Lazare Okili Onguene, tout jeune retraité de la Cnps après 38 ans de bons et loyaux services, mettait également la clé sous le paillasson de sa longue carrière sportive. A cet effet, le néo retraité a organisé grand match de gala entre la Cnps et les vétérans de Sa'a, suivi d'activités bien festives et conviviales.

Jeune, il a été footballeur d'abord dans l'équipe des corpos et vétérans de la Cnps, avant d'intégrer la team de Prévoyance FC en ligue régionale dans les entrailles des années 80. En 1987, il fait partie de la génération artisanale de la montée de Prévoyance FC en division 2, où il jouera quelques matchs avant de dire stop à la carrière professionnelle. Officiellement, c'est pour se consacrer entièrement à sa carrière de personnel de la Cnps. Cependant, le virus du foot ne le quitte pas. Il continue dès lors à participer aux activités sportives internes, plutôt avec brio, à telle enseigne que ses cadets, surpris de son étonnante longévité, le surnomment



affectueusement : « *Le Jeune Okili* ». Cet arrière droit aux centres aux multiples centres au cordeau glanera d'ailleurs quelques trophées notamment avec l'équipe de la DG et celle du Centre de prévoyance sociale de Yaoundé, dans le Tournoi inter-directions de football, dans la seconde moitié de la première décennie des années 2000. Ses anciens collègues du Cps de Mimboman avaient déjà organisé une fête en son honneur le vendredi 16 août 2013. Joyeuse retraite « *Le jeune* » !

Naissances



Mr Tchuisseu Félix, en service au Bureau du mandatement de la paie et Mme Tchuisseu Lucienne annoncent la naissance de leur enfant **DJOMO TCHUISSEU Aude Raphaëlle**



BELLE Nathan né le 19 septembre, comme son père **Cyrus BELE BIOMB**, chef de service des Etudes à la DECT



M. Enyegue Oyié Appolinaire en service à la DG et Mme Enyegue Nathalie au CHE annoncent la naissance de leur fille **Oyié Enyegue Esther Elsa** le 18 août 2013 au CHE



Mlle Erna Téclair **MBELLA EBOUELE**, Cadre à la CNPS annonce la naissance de sa fille **ATANGANA LELE Angéline Laure France**, le 13 juillet 2013 au CHE.

Marriage anniversary



Mr. and Mrs. **TEBOH SWINGLY AMIBANG CPS Kumba Mle 5460** the 25th of october 2013

HUMOUR

Proposé par **Jacqueline Minla'a Mi Oyono**, Chef de service de l'Imprimerie

ACCIDENT DE VOITURE

Un homme vient de se faire renverser par une auto.

Le conducteur sort de l'auto et dit :

- Vous êtes bien chanceux on est juste devant le bureau d'un médecin
- Oui ! sauf que le médecin c'est moi !

UNE ATTAQUE

Deux villageois décident de dormir à la belle étoile, soudain l'un des deux voit des lucioles (insectes émettant une petite lumière du bout de son abdomen). Il réveille son ami et dit :

- wooyoyoooooh !!! Mbom !! on est die !!! Popoh ! Aujourd'hui là les moustiques là sont « que « venus avec des torches !!!

HISTOIRE VRAIE

Une femme de 50 ans est arrivée à son siège et a vu que le passager à côté d'elle était un homme noir.

Furieuse, elle a appelé l'hôtesse de l'air.

- Quel est le problème, Madame ? Lui a demandé celle-ci.
- *Vous ne voyez pas ? On m'a donné un siège à côté d'un homme noir, je ne peux pas m'asseoir ici à côté de lui !!!*

Vous devez changer immédiatement mon siège.

- S'il vous plaît, calmez-vous, Madame. A dit l'hôtesse, malheureusement, tous les sièges sont occupés mais, je vais quand même vérifier si nous en avons un de libre.

L'hôtesse est revenue quelques minutes plus tard...

- Madame, comme je vous l'ai dit, il n'y a pas un siège vide dans la catégorie «*classe économique*». J'ai parlé au capitaine et il m'a re-confirmé l'indisponibilité des sièges dans cette catégorie. Nous avons seulement des sièges libres dans la «*première classe*».

Et avant que la femme ne dise quelque chose, l'hôtesse continue :

- Bon, il est inhabituel pour notre compagnie de permettre à un passager de «*classe économique*» un changement vers la «*première classe*». Toutefois, étant donné les circonstances, le capitaine pense que ce serait un scandale de faire un voyage assis à côté d'une personne désagréable.

Et se tournant vers l'homme noir, l'hôtesse rajoute :

- Ce qui signifie, monsieur, il serait gentil d'emballer votre sac et votre bagage, nous avons réservé un siège pour vous en «*première classe*»...

Tous les passagers à proximité, qui ont été choqués de voir la scène se sont levés et ont commencé à applaudir...

PEOPLE

X-MALEYA visite la CNPS

Les vedettes de la musique camerounaise, et désormais africaine, ont rendu visite au directeur général de la Cnps dans la mi-journée du 12 septembre 2013

Thomas Tang

On le savait déjà, la Cnps aime et encourage les artistes, ces travailleurs à part entière. A tel point que des négociations avec les acteurs de ce secteur d'activité ont été engagées, afin d'assurer leur protection sociale et sont toutes proches d'un accord. En effet, dans le cadre de l'extension de la protection sociale aux couches non encore prises en charge par la Cnps, les artistes musiciens restent une cible importante. Informé de cette initiative de la Cnps, le groupe vedette de musique urbaine X Maleya a rendu visite au Directeur général Noël Alain Olivier Mekulu Mvondo Akame au siège de l'organisme à Yaoundé, dans l'après-midi du jeudi 12 septembre 2013. L'audience a duré une quinzaine de minutes. Occasion pour Auguste, Hais et Roger d'échanger sur leur vision prospective de la musique, qui implique leur protection sociale. Le Dg de la Cnps a signifié à ce groupe qui se veut ambassadeur d'une nouvelle génération qui mélange talent, professionnalisme, rigueur et vision, «*le vœu le plus ardent de l'organisme d'accueillir les artistes musiciens dans la grande famille des assurés sociaux*». «*Ce serait quelque chose de formidable pour l'artiste en général*» a rétorqué le leader du groupe Roger Samnig Tang, non sans



émotion. Puis, les échanges entre les stars et un Dg de la Cnps dont la musique est l'un des hobbies, ont porté sur la musique (fond musical du groupe, les textes et les améliorations envisagées, les partitions utilisées, etc.). En guise d'encouragement, le Dg Mekulu qui a, au passage remarqué que le groupe avait créé un nouveau pas de danse –le kumbélé, Ndlr-, leur a dit : «*Vous avez*

bien commencé, continuez !».

A titre de rappel, X Maleya vient de mettre sur le marché du disque son 4ème album intitulé «*Révolution* » dont le premier extrait «*Bouge*» sorti le 16 août 2013 est plein de promesses. L'opus a d'ailleurs été remis au Dg de la Cnps, qui a promis de l'écouter avec beaucoup d'attention.

APRÈS DE BONS ET LOYAUX SERVICES...

Le Cps de Melen dit «au revoir» à ses retraités

C'était au cours d'une cérémonie organisée le 13 août 2013, dans ses locaux sis à Etoug-Ebe, Yaoundé.

Après de nombreuses années de bons et loyaux services rendus à la nation –durant leur carrière à la Caisse nationale de prévoyance sociale-, Elisabeth Ngo Bilong, Pauline Nna Samba et Emmanuel Evezo'o font désormais valoir leurs droits à la retraite.





5

GAGES DE LA RELATION CNPS-CLIENTS



LE CLIENT
EST LA PLUS
GRANDE
VALEUR DE
L'ENTREPRISE



L'OFFRE D'UN
SERVICE DE QUALITE
AUX CLIENTS
EST NOTRE **DEVOIR**
ET NON UNE FAVEUR



LE **SERVICE** EST
INFORMATISE,
POUR UN
TRAITEMENT
DILIGENT
DES DOSSIERS



PROCEDURES
COMMUNIQUEES
AUX CLIENTS
POUR LEUR **FACILITER**
LA **TACHE**



LE SERVICE
EST **GRATUIT**
À LA **CNPS.** TOUT
MONNAYAGE
DOIT ETRE
FERMEMENT
DENONCE



PLUS PROCHE DE VOUS !

• Site web : www.cnps.cm • E mail : cnps.cameroun@cnps.cm

Un service de qualité dans toutes nos structures à travers le territoire national.

Tél.: +237 22 23 44 79



Assurance Nationale de Prévoyance Sociale
National Social Insurance Fund



Lisez toutes nos publications sur

Read our publications on

www.cnps.cm



Et bien plus encore...
And still more to come...



Plus proche de vous !

B.P. 441 Yaoundé-Cameroun
Tél.: +237 22 22 46 01 / 22 23 44 79
Fax : +237 22 22 57 55
E-mail : cnps.cameroun@cnps.cm
Site Web : www.cnps.cm